

l'éducation

3 f



■ le maire de Berlin et les échanges scolaires franco-allemands ■ activités physiques et plein air ■ avez-vous lu Bifur ? ■ l'homme consommateur

n° 294 ■ 28 octobre 1976



Un dictionnaire se juge mieux chez soi. Empruntez le Lexis pendant un mois à votre libraire.

Ce n'est pas en dix minutes, que l'on peut juger d'un dictionnaire, surtout d'un dictionnaire aussi riche, aussi complet que le Lexis.

On ne saurait, en effet, l'apprécier autrement qu'à l'usage.

C'est pourquoi nous souhaitons vous prêter le Lexis pendant un mois.

Demandez-le à votre libraire qui, sur présenta-

tion de votre carte d'enseignant, vous le remettra. En un mois, vous aurez le temps de juger de son utilité, de savoir si vous désirez le rendre ou l'acheter.

Offre réservée aux enseignants du 4 octobre au 4 novembre 1976.



l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros



Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro : 3 F
Abonnement annuel : France 60 F
étranger 80 F

C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2 F en timbres.

à votre service

- 3 **la mise en disponibilité**, par René Guy
- 4 **CNDP** : le Nord face à son avenir, par Michaëla Bobasch
- 6 **documentation** : formation, formateurs, par Christian Cousin, Pierre Ferran, Yves Guyot, François Mariet et Louis Porcher
- 8 **presse** : la redistribution des cartes, par Jean C. Texier
- 10 **sur votre agenda**

une semaine après l'autre

- 12 **les jours se suivent...**, par Pierre-Bernard Marquet
- 12 **l'avenir des échanges scolaires franco-allemands**, par Maurice Guillot
- 14 **la coopération franco-allemande, un modèle pour l'Europe**, entretien avec Klaus Schütz, bourgmestre de Berlin
- 16 **jeunes** : le premier emploi, par Catherine Guigon

cette école innombrable

- 18 **un plein air authentique**, par Yvonne Surrel
- 22 **vous avez la parole** : le complexe d'Apicius, par Jean Vial ; l'inspection générale demain ? par Pierre Andrieu ; courrier des lecteurs

l'homme créateur

- 26 **un dialogue à cent voix**, par Pierre-Bernard Marquet
- 28 **lettres** : littérature sans frontière, par Pierre Ferran
- 29 **panorama - poésie** : centenaire d'Anna de Noailles, par Josane Duranteau ; **théâtre** : à l'affiche pour les jeunes ; **cinéma** : « La dernière folie de Mel Brooks », « Mes chers amis », par Etienne Fuzellier ; **musique** : jazz français ; **télévision** : « Mourir autrefois », par Catherine Mathieu, à ne pas manquer

le monde comme il va

- 32 **consommer... la grande affaire**, entretien avec Jean Boniface

38 mots croisés - bridge

photos - couverture : A. Munoz de Pablos ; p. 9 : J. Pavlovsky/Rapho ; p. 14 : Konrad R. Müller ; p. 18 : Pierre Allard/INRP ; p. 29 : Laure Albin-Guillot/Roger Viollet ; p. 35 : Wilhelm Braga/Rapho.

SERVICE ÉDUCATIF DE LA DIRECTION DES MUSÉES DE FRANCE



Visites conférences organisées pour des
groupes d'élèves des enseignements primaire
et secondaire

Principaux musées nationaux de Paris
et de la Région parisienne.

Paris

- Musée du Louvre
- Musée du Jeu de Paume
- Musée d'Art moderne
- Musée de Cluny
- Musée des Monuments français
- Musée Guimet
- Musée des Arts
et Traditions populaires
- Musée des Arts africains et océaniques
- Musée Rodin
- Musée Delacroix

Région parisienne

- Château de Versailles et de Trianon
- Châteaux de Malmaison
et de Bois-Préau
- Musée des Antiquités nationales
de Saint-Germain-en-Laye
- Château de Fontainebleau
- Château de Compiègne
- Musée de Céramique de Sèvres
- Musée des Granges de Port-Royal

Ces visites peuvent avoir lieu, tous les jours,
sauf les mardis et dimanches, en fonction des
horaires d'ouverture des musées, soit en prin-
cipe entre 9 h 45 et 17 h 15 (15 h 30 dernier
départ).

S'adresser : au Bureau d'Action culturelle -
Tél. : 260-39-26, poste 3312. Droit de conférence :
40 F pour un groupe de trente élèves, **gratuité,**
dans la mesure du possible, pour les établisse-
ments d'enseignement secondaire de Paris et
de la Région parisienne. Chaque groupe doit
être accompagné d'un responsable pour quinze
élèves.

Des cycles de cinq conférences sont également
organisés à l'intention des élèves s'inscrivant
individuellement.

Instruments de pédagogie expérimentale
Instruments de psycho-pédagogie
Instruments d'orientation scolaire

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

Ils permettent :

- aux Instituteurs et aux Professeurs de faire très vite, en début
et en fin d'année, le bilan des connaissances et des lacunes, de
« mesurer » le niveau de leur classe ;
 - aux Psychologues scolaires d'analyser les difficultés rencontrées
par l'élève, de procéder à l'observation continue ;
 - aux Conseillers d'Orientation de déterminer le ou les types
d'enseignement qui paraissent le mieux convenir aux disposi-
tions des élèves, de comparer des élèves appartenant à des
établissements différents ;
- Ils constituent d'importants documents à inclure au « dossier
individuel de l'élève ».

Pour le cycle élémentaire

Les tests d'acquisitions scolaires

CE 1-CE 2 (10^e-9^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
CE 2-CM 1 (9^e-8^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
CM 1-CM 2 (8^e-7^e) Français et Mathématiques - Révision 1974

Pour le cycle d'observation

Les tests d'acquisitions scolaires

CM 2-6^e (7^e-6^e) Français et Mathématiques - Révision 1974
6^e-5^e Français - Mathématiques modernes
5^e-4^e Français - Révision 1975 - Mathématiques modernes - Anglais -
Allemand

Au seuil du second cycle

Les tests d'acquisitions scolaires

3^e - 2^e Français et Mathématiques

Nouveauté 1976

Le test du cycle élémentaire

Il permet :

- à n'importe quel moment de l'année de déterminer le
niveau scolaire d'un enfant en vue de son affectation
à une des classes du cycle élémentaire (CE 1 - CE 2 -
CM 1 - CM 2) ;
 - de résoudre rapidement les problèmes de répartition,
d'affectation, de constitution de groupes de niveau
en français et en mathématiques ;
 - particulièrement aux maîtres d'établissements à carac-
tère sanitaire, de procéder à une évaluation rapide
du niveau.
- Tous ces tests peuvent être utilisés sans difficulté par les
maîtres eux-mêmes.
 - Leur élaboration et leur présentation satisfont aux règles les
plus rigoureuses de la psychotechnique moderne.
 - Chacun d'eux est étalonné sur un échantillon d'environ
1 500 élèves d'établissements de Paris, de grandes villes, de
petites villes et de milieu rural.
 - La correction à l'aide de grilles transparentes est facile et
rapide.
 - Ils sont l'instrument indispensable des Instituteurs, Professeurs,
Conseillers d'O.S.P., Psychologues scolaires, et de tous ceux
à qui incombent des tâches d'observation, de psychopédagogie
et d'orientation.

Documentation gratuite sur demande

EDITIONS DU CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE

48, avenue Victor-Hugo, 75783 PARIS CEDEX 16 - Tél. : 553-50-51

la mise en disponibilité

Il peut y avoir, dans la carrière d'un fonctionnaire, des coupures ou, si l'on préfère, des interruptions. Celles-ci se présentent sous plusieurs formes dans la position de « disponibilité » qui peut correspondre à des estimations variées et fort différentes à de nombreux égards.

« LA DISPONIBILITE est la position du fonctionnaire qui, placé hors de son administration où service d'origine, cesse de bénéficier, dans cette position, de ses droits à l'avancement et à la retraite », mais sans qu'il y ait radiation des cadres et qu'il soit mis fin à la carrière de l'intéressé. (Ordonnance du 4 février 1949, art. 44.)

Il y a trois sortes de disponibilité :

- la disponibilité d'office ;
- la disponibilité sur demande ;
- la disponibilité de droit ou disponibilité spéciale, prévue, à l'origine, pour le personnel féminin.

Quelles sont les conditions d'une mise en disponibilité ? Quels sont les droits et obligations des agents placés dans cette position ? Comment sont-ils éventuellement réintégrés ou licenciés ? C'est ce que nous allons examiner ci-après.

La disponibilité d'office est accordée aux fonctionnaires jugés temporairement inaptes à reprendre leur service à l'issue d'un congé de maladie ; elle ne saurait en aucun cas être considérée comme une mesure disciplinaire. C'est une mesure à caractère social, prise aussi bien dans l'intérêt du fonctionnaire que dans l'intérêt du service, le fonctionnaire étant jugé « récupérable » à une date ultérieure.

La mise en disponibilité d'office intervient, après avis du Comité médical, lorsque sont épuisés les droits à congé de maladie ordinaire (trois mois à plein traitement, neuf mois à demi-traitement), ou bien les droits à congé de longue maladie

(un an à plein traitement, deux ans à demi-traitement), ou encore les droits à congé de longue durée (trois ans à plein traitement, deux ans à demi-traitement), ou encore les droits à congé de longue durée ayant pour cause un accident ou une maladie imputable à l'exercice des fonctions (cinq ans à plein traitement, trois ans à demi-traitement).

La durée de la disponibilité prononcée d'office ne peut excéder une année ; elle peut être renouvelée à deux reprises pour une durée égale. A l'expiration de cette durée, le fonctionnaire est soit réintégré dans son administration, soit mis à la retraite, soit, s'il n'a pas droit à pension, licencié. Il peut arriver également qu'à l'expiration de la troisième année de disponibilité, le Comité médical estime que l'intéressé pourra reprendre ses fonctions avant l'expiration d'une nouvelle année ; il est alors décidé de renouveler la disponibilité pour une année supplémentaire. (Décret n° 309 du 14 février 1959, art. 23, mod. 28 février 1973.)

La disponibilité sur demande de l'intéressé ne peut être accordée que dans les cas énumérés à l'article 24 du décret n° 309 du 14 février 1959 (mod. 17 décembre 1975), c'est-à-dire :

- pour accident ou maladie grave du conjoint ou d'un enfant ; la durée de la disponibilité ne peut, en ce cas, excéder trois années, mais elle peut être renouvelée à deux reprises pour une durée égale ;

- pour études ou recherches présentant un intérêt général ; la durée

de la disponibilité est limitée, en ce cas, à trois années, mais elle est renouvelable à une reprise pour une durée égale ;

- pour convenances personnelles (c'est l'ancien congé pour convenances personnelles) ; la durée de la disponibilité ne peut, en ce cas, excéder six années pour l'ensemble de la carrière par périodes comportant au plus deux années consécutives. Le fonctionnaire qui a obtenu une telle disponibilité doit, pour en obtenir une nouvelle, avoir repris effectivement ses fonctions pendant une durée au moins égale à celle de la dernière période de disponibilité pour convenances personnelles, sans pouvoir être inférieure à un an ;

- pour contracter un engagement dans une formation militaire ; la durée de la disponibilité ne peut, en ce cas, excéder trois années, mais peut être renouvelée une fois pour une durée égale.

L'article 25 du même décret n° 309 permet une autre possibilité de disponibilité sur demande : un fonctionnaire peut exercer une activité relevant de sa compétence, dans une entreprise publique ou privée, mais avec des conditions particulières :

- que la mise en disponibilité de l'agent soit compatible avec les nécessités du service ;
- que l'intéressé ait accompli au moins dix années de services effectifs dans l'administration ;
- que l'activité présente un intérêt public ;
- que l'intéressé n'ait pas eu, au cours des cinq dernières années, soit à exercer un contrôle sur l'entreprise, soit à passer des marchés avec elle.

Cette disponibilité ne peut excéder trois années ; elle peut être renouvelée une fois pour une durée égale.

Le fonctionnaire en disponibilité sur sa demande n'a plus droit à aucune rémunération de son administration.

La disponibilité de droit est accordée sur la demande du fonctionnaire, mais dans des cas particuliers. (Décret n° 309 du 14 février 1959, art. 26, mod. 17 décembre 1975.)

La disponibilité est accordée de droit à un fonctionnaire **pour élever un enfant de moins de huit ans ou atteint d'une infirmité** exigeant des soins continus.

La mise en disponibilité peut être accordée au fonctionnaire pour suivre son conjoint lorsque celui-ci est astreint à établir sa résidence habituelle, en raison de sa profession, en un lieu éloigné du lieu d'exercice des fonctions du fonctionnaire. (C'est un cas fréquent dans l'enseignement : une institutrice peut être appelée à demander sa mutation pour le département où son mari est désigné pour exercer sa profession. Or ce département n'a pas de poste vacant pour accueillir cette institutrice, même au titre de la loi Roustan. Il ne lui reste que la ressource de solliciter sa mise en disponibilité et d'exercer, en attendant qu'elle retrouve un poste d'institutrice titulaire, la fonction d'institutrice remplaçante, par exemple.)

La disponibilité pour élever un enfant est accordée pour deux années et renouvelée dans les conditions requises pour l'obtenir. La femme fonctionnaire ainsi placée en disponibilité ne perçoit aucune rémunération, mais reçoit la totalité des allocations à caractère familial.

La disponibilité du conjoint est aussi accordée pour deux années ; elle peut être renouvelée à concurrence de dix années.

ment et au moins deux fois par an, faire procéder aux enquêtes nécessaires en vue de s'assurer que l'activité du fonctionnaire en disponibilité correspond réellement aux motifs pour lesquels il a été placé en cette position.

Les services sont appelés à surveiller les dates d'expiration des mises en disponibilité et à procéder aux rappels nécessaires.

Le fonctionnaire en disponibilité **doit faire régulièrement les demandes de renouvellement**, largement avant la date d'expiration de la période en cours ; une absence de rigueur, en la matière, peut lui causer de sérieux désagréments. (Circulaire du 3 mai 1971.)

Le fonctionnaire qui désire sa réintégration doit en faire la demande au moins deux mois à l'avance, disent les Instructions officielles. En fait, ce délai est trop court ; c'est six mois à l'avance qu'il doit faire connaître ses intentions à son administration.

La réintégration est de droit à l'une des trois premières vacances si la disponibilité n'a pas excédé trois années.

Pour l'enseignement, une circulaire du 27 juin 1961 précise les modalités des mises en disponibilité pour convenances personnelles ou pour raison de famille ainsi que les possibilités de réintégration en cours d'année.

La disponibilité ne peut être accordée qu'à compter du début de l'année scolaire ; elle ne peut être accordée pour une durée inférieure à l'année scolaire.

La réintégration ne peut être accordée en cours d'année après Pâques ; en aucun cas elle ne constitue un droit et elle doit être accordée que dans la mesure où les besoins du service la justifient.

le Nord face

Connaitre la région où l'on habite n'est pas aussi courant qu'on pourrait le croire. C'est une des intentions affirmées par les émissions de la RTS, « La France face à l'avenir », que de permettre cette découverte. Réalisées régionalement par les meilleurs spécialistes, elles s'étendent chaque année davantage et constituent un ensemble très intéressant. Voici, en exemple, celles qui intéressent la région Nord—Pas-de-Calais et qui s'adressent d'ailleurs aussi bien aux adultes qu'aux jeunes.

TERRILS et mines désaffectées, culture de la betterave et sucreries, culture de l'orge et malteries, filatures, aciéries, mer et plages, chalutiers, « car-ferries » et aéroglisseurs avec, en fond musical, « Le plat pays » Le p'tit Quinquin : voici quelques « visages de leur région » proposés aux téléspectateurs du Nord et du Pas-de-Calais sur FR 3 les 20 et 27 octobre. Un nouveau documentaire ? Peut-être, mais avant tout une émission scolaire réalisée par le CRDP (Centre régional de documentation pédagogique) de Lille en collaboration avec les écoles normales de la région, le CNDP (Centre national de documentation pédagogique) et FR 3, dans le cadre de l'opération « La France face à l'avenir ».

L'académie de Lille est en effet la dernière en date à participer à cette opération « multimedia » qui, dans le but de sensibiliser les élèves des classes de CM 1 et 2 de sixième à leur région, met à la disposition des enfants et des enseignants des émissions télévisées, des diapositives, des disques souples et un dossier d'accompagnement. L'expérience qui touche actuellement les

L'administration peut, à tout mo-

René Guy

à son avenir

académies de Clermont-Ferrand, Bordeaux, Aix-Marseille, Nice, Lyon, Grenoble, Strasbourg, Besançon et Lille sera prochainement étendue à Amiens et Rouen.

Michel Hary, chargé de la coordination entre les divers participants à l'expérience lilloise nous parle de celle-ci.

● Comment l'expérience a-t-elle démarré ?

Le démarrage a été très difficile. Le sujet était délicat, car le Nord est une région complexe que l'on ne peut définir aisément. Après une période de flottement d'environ dix jours, les concepteurs de la première émission (en l'occurrence des professeurs des écoles normales de Douai et de Lille et des instituteurs en recyclage ont élaboré un scénario et convenu de présenter trois milieux de vie : rural (le Cambrésis), industriel (le Douaisis) et le littoral. Après concertation avec le réalisateur de FR 3, certaines séquences ont dû, pour des raisons techniques, être modifiées ou supprimées. On a essayé de réaliser le maximum d'interviews afin d'éviter un commentaire trop envahissant. Ce genre d'émissions ne doit pas être didactique : il s'agit d'évoquer et de suggérer plus que de documenter.

● Certes, mais n'est-on pas tombé dans l'excès inverse ? Au cours de la première émission, certains problèmes à peine effleurés seront sans doute aisément perceptibles par un adulte, mais non par des enfants de neuf à douze ans. Ainsi, on montre la photo d'une zone industrielle accompagnée du commentaire suivant : « De nouvelles entreprises suffiront-elles à redonner vie à la région ? ». Les élèves saisiront l'allusion sous-jacente à l'extinction de

L'activité minière, principale ressource de la région ?

Certains problèmes ont pu échapper aux élèves, car on disposait de très peu de temps — environ vingt-cinq minutes — pour pouvoir les exposer. La première émission (« Visages de la région ») a été présentée en mai dernier sur TF 1 et Antenne 2. D'après les sondages effectués auprès des instituteurs, ceux-ci ont remarqué que certains problèmes, notamment la reconversion industrielle, la disparition de l'industrie textile et l'éloignement du lieu de travail du domicile n'ont pas été perçus. Les enfants sont plus sensibles aux images : la mine, l'aérogليسeur... Le maître doit partir de ce que ses élèves ont retenu, les sujets dégagés offrant déjà des pistes d'approfondissement.

Cette opération a pour but de faire sortir les enfants de leur milieu. Ainsi, un élève habitant Cambrai va voir des images du littoral et va pouvoir faire une comparaison. Toutefois, il ne faut pas en rester à l'étude du milieu, et l'on peut tirer un double profit de l'expérience. Ainsi l'exemple de leur région pourrait permettre aux élèves d'acquérir des notions plus générales, car, à partir de la diversité de celle-ci, on peut discerner des facteurs d'unité : par exemple définir un certain nombre de types de paysages ruraux (bocage, openfield, polder) auxquels correspondent certains types d'agriculture et d'habitat.

Un autre objectif est de faire participer les parents : nous espérons qu'ils pourront, par le biais des enfants, découvrir eux aussi leur région ; la diffusion des émissions sur FR 3 à 19 05 est en quelque sorte une tentative de sensibilisation des familles.

● Quel sera le contenu des prochains

LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE

Dossiers bimestriels de planches photos en noir et en couleurs, de diapositives, de fac-similés, de statistiques, de textes variés illustrant :

- Les différentes civilisations
- L'histoire de l'art
- La géographie
- L'économie contemporaine

Une contribution importante aux études, à la formation continue et à la culture personnelle.

Récemment parus :

Les régions

LE SUD-OUEST : les atouts du retard ?
DP 6022 Le dossier 15 F
12 diapositives 15 F

L'EST : région frontrière.
DP 6020 Le dossier 15 F
12 diapositives 15 F

LE NORD : la conversion du bassin houiller.
DP 6019 Le dossier 15 F
12 diapositives 15 F

LA REGION PARISIENNE CHANGE DE VISAGE.
DP 6023 Le dossier 15 F
12 diapositives 15 F

LE SUD-EST.
DP 6025 Le dossier 15 F
12 diapositives 15 F

La liste des quelques 100 titres parus est envoyée gratuitement sur simple demande.

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

29-31 quai Voltaire
75340 Paris-Cedex 07
TEL : 261-50-10
TELEX : 204826 DOCFRANPARIS

nes émissions ?

L'émission intitulée « Le Nord, Pas-de-Calais : quatre millions de Français », qui sera diffusée en novembre, a été conçue et réalisée par des professeurs de l'école normale de filles d'Arras avec la collaboration de M. Adam, directeur de l'Institut de démographie à l'UER de géographie de Lille.

Au cours de la première partie filmée dans une classe, des élèves parlent de l'origine de leurs parents et grands-parents ; on se rend compte que le Nord est une terre de brassage. La seconde partie évoque la généalogie d'une famille, soulignant les notions de fécondité, de mortalité infantile et se termine par une pyramide des âges.

Une autre émission examinera l'incidence du passé sur les situations à venir. Enfin, un dernier film sur le cadre de vie des gens du Nord soulignera l'influence des sites sur la vie des hommes et la création de paysages artificiels par la densité humaine.

● **Quels sont les projets pour les années suivantes ?**

L'opération doit durer plusieurs années avec quatre à cinq sujets d'étude par an. Si, en 1976-1977, on aborde des thèmes généraux, on pourra ensuite s'intéresser à des questions plus particulières comme la pêche, les différents types d'agriculture, etc.

Propos recueillis par
Michaëla Bobasch

« Le Nord - Pas-de-Calais
quatre millions de Français »

Antenne 2
mardi 16 novembre, 10 heures

TF 1
jeudi 18 novembre, 10 heures

FR 3
les 17 et 24 novembre, 19 h 05

formation, formateurs

G. de Landsheere et collaborateurs
La formation des enseignants demain
Casterman, 298 p., 45 F

Demain, en matière de pédagogie, c'est toujours déjà un peu tard ; car en attendant, il faut bien faire la classe, former les maîtres ou aller en formation, aujourd'hui.

Il y a pourtant de bonnes raisons de lire cet ouvrage de prospection pédagogique attentivement. Tout d'abord parce qu'il constitue une synthèse de données internationales sur ce problème, mais surtout parce qu'il constitue un recensement ordonné des objectifs que peut poursuivre la formation des maîtres, et des moyens d'atteindre ces objectifs. Les contenus de la formation, initiale ou continuée, sont envisagés mais aussi la question du recrutement, celle de la recherche en éducation et de l'administration scolaire.

Au terme de la lecture la question des questions reste à poser : à quelles conditions sociales et économiques de tels objectifs sont-ils envisageables ? Quel type de société servent-ils ? Car cet ouvrage considère trop souvent les problèmes éducatifs comme des problèmes autonomes alors qu'en réalité ils ne sont jamais indépendants des systèmes économiques et sociaux dont ils assurent bon gré mal gré la pérennité.

Pierre Besnard et Bernard Liétard
La formation continue
PUF, coll. « Que sais-je ? », 128 p., 9 F

Les problèmes de formation continue ont pris désormais une ampleur telle qu'ils concernent véritablement tout le monde et, au premier chef, les éducateurs. C'est pourquoi se fait de plus en plus sentir le besoin d'outils de travail permettant à chacun de s'insérer dans ce dynamisme.

Aussi, faut-il se féliciter qu'un volume de la collection « Que sais-je ? » sorte sur ce sujet. En outre, ce volume est vraiment très bon : les différents niveaux de la formation continue y sont envisagés sous forme synthétique mais avec une grande clarté et un souci constant de dégager les orientations majeures.

D'une excellente qualité d'écriture, cet ouvrage constitue désormais une sorte de passage obligé pour tous ceux qui ont affaire directement ou non à la formation continue. C'est pourquoi sa lecture nous semble absolument indispensable, notamment pour les éducateurs. Les deux auteurs sont d'ailleurs bien connus de ceux qui s'intéressent depuis longtemps à ce problème et ils ont, l'un et l'autre, mené déjà de nombreuses actions importantes en ce domaine. Il s'agit donc d'un livre à la fois de chercheurs, de pédagogues et d'hommes d'action : c'est suffisamment rare pour être doublement souligné.

Michel Morin
**L'imaginaire dans
l'éducation permanente**

Gauthier-Villars, coll. « Hommes et organisations », 192 p., 49 F

Cet ouvrage, sous-titré « Analyse du discours des formateurs », est préfacé par Jacques Ardoino qui y écrit : « Dans l'écoute d'un discours qui, toujours, tend à se fixer en se précisant, il faut, certes, entendre ce qui n'est que chuchoté, comme ce qui est tu, mais aussi, ce qui se cherche encore jusqu'à travers ses reniements ou ses égarements. »

Née il y a deux décennies, l'éducation permanente « se cherche » encore et l'on ne peut nier que l'ouvrage de Michel Morin marque une étape importante au sein du processus de réflexion effectué à son

égard, dans la mesure où il cherche ce qui devient ambigu et désenchanté.

Pour ce faire, l'auteur va analyser les discours des formateurs, lesquels font, certes, apparaître des intentions évidentes, mais révèlent également les fantasmes de leurs désirs masqués.

Michel Morin met alors leur sens à nu, les déchiffre, et propose, au terme de son étude, une solution intéressante : la méthode d'interrogation.

Cet ouvrage se révélera très enrichissant au niveau des enseignants. Sa lecture nous semble indispensable aux professeurs de l'éducation permanente, aux formateurs, formateurs de formateurs et psychologues scolaires.

Guy Le Boterf et F. Viallet
Métiers de formateurs - Comment décrire leur formation professionnelle

Ed. de l'Epi, 120 p., 30 F

Il paraît évident que c'est parce que l'on sait ce qu'est un formateur, qu'on a cerné ce qu'il doit être capable de faire qu'on peut le sélectionner sur un certain nombre d'aptitudes et d'attitudes puis le former et être à même d'évaluer l'impact de la formation.

En fait, si on y réfléchit un tant soit peu on s'aperçoit qu'un tel raisonnement n'est pas appliqué à l'Education nationale ou ne l'est que très timidement. Si nous considérons le directeur d'école normale en tant que responsable de formation, tient-on compte pour le porter sur la liste « d'aptitude » (s) du fait qu'il est capable de construire des itinéraires de formation, de construire le plan d'opération des itinéraires, de conduire la réalisation du plan d'opérations, de conduire un itinéraire de formation ?

On l'a compris : ce livre, en quatre chapitres, vise à cerner de plus près ce qu'est un « formateur » (ainsi bien sûr qu'un « formateur de formateurs ») par l'exposition d'une méthode générale de définition d'une situation professionnelle, l'application de cette méthode à quatre situations

modèles de formateurs (responsable de formation, gestionnaire de formation, spécialiste de moyens pédagogiques et enseignant) et l'utilisation des résultats précédents à la résolution des problèmes de recrutement, de formation, de perfectionnement et de gestion des formateurs.

Fruit d'une expérience professionnelle solide, ce livre doit être lu par tous ceux qui ont une responsabilité en matière de formation d'adultes et qui ne veulent s'en tenir ni à un didactisme dépassé, ni à l'idée simpliste qu'un bon « contact » résout tout, autrement dit le plus grand nombre des formateurs de tous niveaux. A l'heure où l'on demande aux enseignants de définir avec le plus de précision possible leurs objectifs il serait peut-être judicieux que ceux qui ont la lourde tâche de les former réfléchissent aux leurs. Ce livre leur sera alors indispensable.

Le travail en équipe

Séminaires de Roger Mucchielli
ESF, 156 p., 34 F

Un nouveau fascicule de « La formation permanente en sciences humaines » fait le point sur le travail en équipe et propose à ses lecteurs informations théoriques et exercices d'application. Cinq exposés traitent des principaux aspects de l'équipe : spécificité de l'équipe et du travail en équipe par rapport aux groupes et au travail en groupe - conditions de la cohésion opérationnelle et morale de l'équipe ; rapports avec la tâche — autorité et structures d'influence — ; formation au travail en équipe. Nombreuses références sont faites aux plus récentes recherches sur l'organisation de l'entreprise. Sept exercices constituent le programme d'une auto-formation sur le travail en équipe.

Un livre bref et clair qui introduit agréablement aux problèmes de la psychologie des groupes de travail.

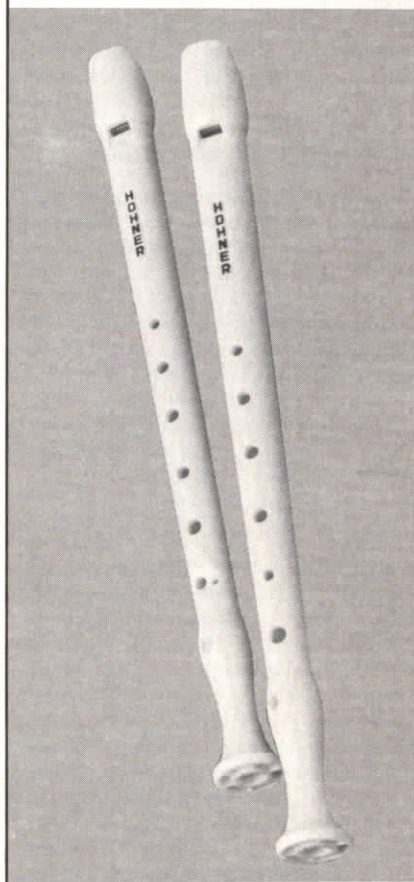
**Notes de lecture établies par
François Mariet, Louis Porcher,
Pierre Ferran, Christian Cousin
et Yves Guyot.**

*si vous ne tenez pas
à tout prix à la
flûte en bois*

**adoptez la
nouvelle flûte**

HOHNER plastic

**de parfaite
musicalité
seule elle est
munie d'un
bec spécial
anti humidité**



**elle ne coûte que
10 F**

DOIGTE CLASSIQUE OU BAROQUE

•

METHODE

TOUS MARCHANDS DE MUSIQUE

•

DOCUMENTATION

HOHNER FRANCE SA

21 RUE VAN LOO - 75016 PARIS

ouvrir l'école

■ Une intéressante contribution aux résultats de l'introduction de la presse, de la radio et de la télévision à l'intérieur des établissements de second cycle est présentée dans un numéro de **Recherches pédagogiques** publié par l'INRP et intitulé **Les lycéens, les mass media et le monde contemporain** (en vente au SEVPEN, 13, rue du Four, 75006 Paris, et dans les CRDP — 200 p., 30 F). A partir de questionnaires-tests soumis à 3 278 adolescents des lycées français, on a établi des analyses statistiques concernant :

— l'utilisation par les élèves de la presse, de la radio et de la télévision ;

— leurs réactions face à certaines opinions exprimées couramment et en rapport avec la vie politique et sociale ;

— leur niveau de connaissances culturelles, politiques, économiques.

■ Encore un numéro original des **Amis de Sèvres** qui s'efforce d'« éclairer la complexité de la notion de civilisation et les implications diverses qu'elle recouvre ». Le titre, **Enseignement de la civilisation**, dit clairement que cette petite brochure exposera, sous une forme condensée, les moyens et les méthodes de cette nouvelle « étude du milieu », avec le concours d'auteurs particulièrement qualifiés. (n° 3, septembre 1976 — Les Amis de Sèvres, CIEP, 1, avenue Léon-Journault, 92310 Sèvres).

■ **Le français aujourd'hui** (organe de l'ADEP, 1, avenue Léon-Journault, 92310 Sèvres — abonnement annuel : 70 F) consacre un numéro double (33/34) au **théâtre**, envisagé sous l'angle de ses rapports avec l'enseignement. On pourra y trouver une dizaine d'articles, comptes rendus d'expériences et réflexions, notamment à propos du théâtre pour la jeunesse, de tout premier intérêt. Parmi les « Documents », Sylvain Roumette effectue un recensement de la documentation audiovisuelle disponible en matière théâtrale et André Sereni répertorie les universités où le théâtre est enseigné.

■ **Musées et collections publiques en France** (bulletin trimestriel de l'Association générale des conservateurs des collections publiques en France — abonnement : 20 F) a fait paraître son n° 133 dans lequel l'étude centrale porte sur « Le musée de la civilisation gallo-romaine à Lyon ». On trouvera en outre des informations à la rubrique « Activités dans les musées en France ».

presse

la redistribution des cartes

Dix-huit quotidiens parisiens, 106 de province, 1 375 périodiques importants... en tout environ 15 000 publications diverses... comment tout lire ? Comment, surtout, savoir où trouver l'information ou le renseignement souhaités ? Pour vous y aider, nous ouvrons aujourd'hui cette rubrique « presse », et nous la confions à l'un des meilleurs spécialistes de la presse française, Jean C. Texier, auteur en particulier de « La presse française quotidienne » (Armand Colin, coll. U 2), qui fait ici un premier tour d'horizon.

« *CEUX qui ont pour métier d'informer n'aiment guère que l'on parle de leurs affaires. Et lorsque par hasard, les regards se tournent vers eux, il est rare qu'ils ne cherchent, par tous les moyens, à se dérober à l'attention d'autrui.* » Ces propos accusateurs de Jean-Paul Pigasse expliquent *La difficulté d'informer* (1) dans le domaine de la presse. Pourtant le monde de l'information, comme tous les autres grands secteurs de la vie économique, connaît des mutations constantes. Depuis quelques mois, la presse vit l'une des plus prodigieuses remises en question de son histoire. On ne peut rester indifférent devant cette redistribution des cartes qui ne fait que commencer.

L'année 1976 aura été marquée par la chute des mandarins. Pour Jean Legrès et Claude Sales, « *le trouble du monde de l'information est, dans une large mesure, la conséquence de l'ébranlement des monopoles qui, depuis un quart de siècle, la dominaient, en assuraient la régulation et fournissaient aux Français un corpus*

commun de nouvelles et de messages qu'ils ne contestaient guère, mais dont, aujourd'hui, ils semblent se lasser. Ainsi une véritable guerre de succession est ouverte » (2).

Actuellement, les grands groupes se disloquent. A quatre-vingt-onze ans, Jean Prouvost vient de passer la main. En un an, l'empire qu'il avait mis un demi-siècle à édifier a été rayé de la carte. De même, la séculaire librairie Hachette qui éditait, depuis la Libération, le premier quotidien français, a renoncé à conserver ce coûteux porte-fanion qu'était *France-Soir*.

Par ailleurs, la toute puissance du Syndicat du livre est sérieusement ébranlée : depuis dix-huit mois, *Le Parisien libéré* a réussi à paraître en échappant au monopole syndical. De surcroît, les nouvelles technologies — de la photocomposition au facsimilé — menacent sérieusement les privilèges archaïques des ouvriers du livre.

Si les grands quotidiens régionaux ont moins subi la crise que leurs confrères parisiens, leur avenir n'est pas pour autant préservé de toute attaque. L'apparition possible d'éditions régionales du *Figaro*, de *France-Soir* et peut-être du *Monde* risque de mettre en péril leur équilibre financier. Cette année *Ouest-France* a néanmoins obtenu le ruban bleu de la diffusion, avec 639 000 exemplaires vendus. Pour la première fois, dans l'histoire de la presse française, les régionaux l'emportaient sur les parisiens.

Enfin, même le prestigieux *Monde* que l'on croyait à l'abri de toutes secousses vient d'être pris par la tourmente. Il a suffi de la publication d'un sommaire pamphlet de Michel Legris, *Le Monde tel qu'il est* (3), pour mettre sa direction en émoi.

FORMATION PERMANENTE EN SCIENCES HUMAINES

sous la direction du
Professeur Roger Mucchielli

*Une collection conçue pour
une formation personnelle
concrète aux méthodes de
la psychosociologie.*

Vient de paraître

**PRATIQUE
DE LA CREATIVITE**
Séminaire de Michel Fustier
37 F

Rappels

Séminaires de
Roger Mucchielli :

**LA DYNAMIQUE
DES GROUPES**
36 F

**PSYCHOLOGIE DE LA
RELATION D'AUTORITE**
36 F

**L'ANALYSE DE CONTENU
DES DOCUMENTS ET
DES COMMUNICATIONS**
38 F

**COMMUNICATION ET
RESEAUX DE
COMMUNICATIONS**
36 F

LES EDITIONS ESF
17, rue Viète - 75017 Paris

santé financière qu'envient tous les quotidiens de Paris. Leur réussite commerciale assure leur indépendance et leur permet de fonder de véritables petits groupes. Ainsi *L'Express* a-t-il racheté Didot-Bottin et *Le Nouvel Observateur, Sciences et Avenir*. On prête même l'intention à Claude Perdriel, le propriétaire du *Nouvel Observateur*, l'intention de lancer prochainement un quotidien.

Toutefois, le succès des « news-magazines » était prévisible dans la mesure où il reprenait un modèle américain qui avait déjà fait ses preuves en Europe, notamment avec *Der Spiegel* en Allemagne fédérale. Plus aventureux furent les conquérants qui sont parvenus à lancer des produits nouveaux. On peut citer Jean-Louis Servan-Schreiber avec *L'Expansion* et *Lire*, Elisabeth Lefebvre avec *Jacinte* et *Enfants Magazine* et Maurice Genoyer avec *Objectif Sud* à Marseille.

Malgré cette prodigieuse vitalité de la presse, il est des publications dont l'existence ne fait pas de bruit mais dont la puissance est certaine. Par exemple, *Télé 7 jours* avec plus de deux millions d'exemplaires vendus chaque semaine demeure le premier hebdomadaire français. Sa force suscite des convoitises mais aucun concurrent n'est encore parvenu à l'inquiéter. Parmi ces héritiers figurent beaucoup de publications spécialisées, tels *Le Chasseur français* ou *L'Usine nouvelle*.

En dépit de sa restructuration, la presse française demeure extrêmement vulnérable. Le chiffre d'affaires global de toutes les publications n'a pas atteint, en 1975, 9 milliards de francs. C'est à peine le tiers du chiffre d'affaires de la seule Régie Renault et la moitié de celui de la SNCF. Les journaux restent donc des PME. Cependant, leur impact politique est bien supérieur à leur poids économique. D'où toutes les convoitises présentes.

Jean C. Texier

- (1) Editions Alain Moreau, 1975.
(2) *Les études*, février 1976.
(3) Plon, 1976.



En fait, depuis longtemps déjà, au sein de sa rédaction, se déroulait une discrète guerre des clans qui, désormais, se transforme en lutte ouverte pour le pouvoir. Le livre de Legris a servi de révélateur à un plus profond malaise.

Comment se présente donc la situation de la presse française au lendemain des récents bouleversements ? On peut désormais classer les nouveaux maîtres du jeu en quatre catégories : les opportunistes, les vainqueurs, les conquérants et les héritiers. Les opportunistes ont su tirer parti de la crise : ils se sont précipités pour occuper le terrain laissé vacant par les anciennes puissances. Ainsi Robert Hersant obtient-il une consécration en rachetant, à bon prix, *Le Figaro* en 1975 et *France-Soir* en 1976. Il devient de la sorte le premier éditeur de quotidiens en France contrôlant 16% du tirage. De même Daniel Fillipachi récupère le *Paris-Match* de Jean Prouvost où il avait commencé sa carrière.

S'il est trop tôt pour savoir si Hersant et Fillipachi réussiront à dominer leurs nouvelles acquisitions, il est évident que les vrais vainqueurs se sont imposés depuis plusieurs mois déjà : ce sont les « news-magazines ». En moins de dix ans, ces publications inspirées de *Time* et de *Newsweek* ont supplanté les quotidiens nationaux pour la diffusion des informations et la propagation des idées. *L'Express* et *Le Point*, tout comme *Le Nouvel Observateur* et *Valeurs actuelles*, bénéficient d'une

conférences

■ **Séminaire hebdomadaire sur le thème « Théorie des systèmes représentatifs »** (théâtre, peinture, cinéma — « Le regard et le spectacle »), organisé par le Centre d'information sur les techniques d'enseignement, parallèlement à ses divers stages de pédagogie de l'audiovisuel. Ces conférences peuvent intéresser des enseignants en français, philosophie, arts plastiques, ainsi que tous ceux qui désirent réfléchir aux fondements du langage des images. Participation aux frais : 10 F par séance. Chaque mardi du 9 novembre au 25 janvier de 17 à 19 heures. Pour recevoir le programme détaillé : CITE, 5, quai aux Fleurs, 75004 Paris. Tél. : 033-54-82 et 033-80-25.

■ **Séminaire de philosophie et mathématiques** organisé pendant le premier trimestre de l'année scolaire à l'École normale supérieure, 45, rue d'Ulm (salle V) : le 8 novembre, séance d'organisation et « L'œuvre d'A. Lautman en philosophie des mathématiques » par M. Loi ; le 17 novembre, « Problèmes de points fixes » par D. Kurepa ; le 19 novembre, « Sur les espaces euclidiens » par D. Kurepa ; le 22 novembre, « Théorie des capacités, genèse et développements » par G. Choquet ; le 1^{er} décembre, « Le paradoxe d'Einstein, Podolsky et Rosen » par O. Costa de Beauregard ; les 6 et 8 décembre, « Le concept de nilpotence dans l'algèbre et la topologie » par P. Hilton. Toutes ces séances ont lieu à 20 h 30. Pour tous renseignements, écrire à Maurice Loi à l'adresse de l'École normale.

débat

■ **La formation permanente des enseignants.** Sur ce thème l'association L'Université moderne organise un débat le mercredi 3 novembre, de 18 h 30 à 22 heures, à la Maison des Centraux, 8, rue Jean-Goujon, Paris-8^e. Il sera animé par Raymond Vathier, administrateur délégué à la formation permanente au ministère de l'Éducation, et par René Rémond, professeur d'histoire contemporaine et président honoraire de l'université de Nanterre Paris-X. Un buffet froid sera servi au cours de la soirée. Frais de participation : de soutien, 80 F ; normale, 50 F ; étudiant, 35 F. Renseignements et inscriptions : Université mo-

derne, 43, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 265-13-92.

colloque

■ **Le Comité de liaison pour la formation des maîtres** organise le samedi 13 novembre, à l'université de Paris-V Descartes, 12, rue de l'École-de-Médecine, amphithéâtre Vulpian, un colloque sur la formation des maîtres et les instituts de formation. La matinée, à partir de 9 heures, sera consacrée aux rapports d'activité du Comité et de ses commissions. A partir de 11 h 30, au cours du colloque proprement dit, seront successivement exposés les points de vue des universités et des écoles normales sur la formation initiale et continue des maîtres, ceux des syndicats et ceux des associations pédagogiques. La journée se terminera par une discussion générale et un rapport de synthèse.

stage

■ **Bio-énergie et pédagogie**, du 30 octobre au 3 novembre, à Dijon. Ces journées s'adressent à toutes les personnes qui désirent transmettre un message. Finalité de cette relation pédagogique : tout message devient opérationnel quand le récepteur ne se limite pas à comprendre mais vit l'information. Le conférencier Marc Beigbender (enseignant et philosophe) entretiendra les stagiaires sur « le conflit dans la relation pédagogique ». Il situera ce rapport pédagogie-conflit dans la perspective de la « logique du vivant » de Stéphane Lupasco. Le stage sera constitué de deux jours de travail de bio-énergie ; un jour de travail et de rencontre avec Marc Beigbender ; deux jours de travail de mise en situation corporelle au niveau pédagogique. Prix du stage : 600 F. Une conférence sera en outre donnée par Marc Beigbender sur le conflit dans la pédagogie. Frais de participation à cette conférence : 10 F. Pour tous renseignements : Delta Phi, 9, rue Charrue, 21000 Dijon. Tél. : (80) 30-12-95.

exposition

■ **Des masques et des enfants** : exposition-atelier au musée d'Art moderne de la

Ville de Paris — Musée des enfants, jusqu'au 14 novembre. Dans le cadre du Festival mondial du théâtre de Nancy, plusieurs groupes de jeunes Nancéens se sont réunis en un atelier de création de masques. Ces créations forment l'ossature de la présente exposition qui évoluera et s'enrichira de nouveaux éléments, d'assemblages et de structures, et aussi de marionnettes géantes, créées dans l'atelier contigu à l'exposition. Celle-ci se présente comme un essai de création d'une ambiance à la fois visuelle, sonore, tactile et olfactive autour du masque et de l'imaginaire qu'il suscite. Les groupes de jeunes de douze à seize ans, qui participent pendant un mois à cet atelier, sont ainsi amenés à aborder tous les stades de l'élaboration de cet espace imaginaire. Pour tous renseignements : musée d'Art Moderne de la Ville de Paris, 14 avenue de New York, 75016 Paris.

cinéma

■ **Le Ciné-Club de l'Éducation nationale propose** pour le mois de novembre : les 3 et 4, deux films de Jean Cocteau, **La belle et la bête** et **Le sang d'un poète** (France, 1930) ; les 10 et 11, **Avoir vingt ans dans les Aurès** de René Vautier (France, 1971) ; les 17 et 18, **Le couteau dans l'eau** de Roman Polanski (Pologne, 1962) ; les 24 et 25, **Le garçon aux cheveux verts** de Joseph Losey (USA, 1948). Les projections ont lieu le mercredi à 20 h 30 et le jeudi à 21 heures à la Cinémathèque scolaire de la Ville de Paris, 11, rue Jacques-Bingen, Paris 17^e. Pour tous renseignements : 924-03-79.

C'est le 20 novembre 1976, à partir de 9 h 30, que se tiendra cette année l'assemblée générale de l'association « l'éducation »

salle de réunion
de la Banque populaire
131, avenue de Wagram, Paris 17^e

Après la présentation des différents rapports, le président André Lichnerowicz, retour des États-Unis, fera un exposé sur

« Les institutions américaines et l'éducation »

Cour: "Elle serait recouverte de gazon, avec quelques fleurs sauvages. Un petit étang avec quelques canards et de beaux cygnes."

(Delphine 11 ans)

**la communale
de A à Z
par ceux
qui la vivent**

HACHETTE ESSAIS

A la Communale

Ph. Baillat, J.-P. Eugène,
L. Galin, S. Le Manceau,
F. Robert

et leurs élèves vivent ensemble une partie essentielle de leur existence. Depuis la porte gardée par la concierge jusqu'à la bataille de Marignan, dont il ne reste rien, ils font l'apprentissage du savoir et de la vie collective

A la Communale
J.-P. Eugène, L. Galin,
S. Le Manceau, F. Robert et leurs élèves

Enseignants, pour préparer
et animer vos cours,



La REVUE du PALAIS de la DECOUVERTE

vous offre chaque mois :

- une chronique d'actualité scientifique,
- le texte intégral de « conférences du samedi » qui font le point sur les connaissances les plus récentes, par exemple :
 - origine et destinée de l'homme,
 - peut-on actuellement prévoir un tremblement de terre ?
 - la crise de l'énergie : un bilan,
 - l'air liquide,
- des rubriques consacrées aux expériences présentées dans les salles, aux expositions temporaires,
- des récréations scientifiques,
- le programme détaillé de toutes les activités du Palais de la Découverte.

ABONNEZ-VOUS

Nom : Prénom :

Adresse :

Profession :

Tarif annuel 45 F (étranger 65 F) pour 10 numéros mensuels plus 1 ou 2 numéros spéciaux. Abonnement de soutien 90 F. Règlement par chèque à l'ordre du « Palais de la Découverte » (CCP 9065 48 PARIS) av. F.-D.-Roosevelt 75008 PARIS (envoi de spécimen gratuit sur demande)

SKI

FRANCE
SUISSE
AUTRICHE
ITALIE

ALPES JULIENNES (Yougoslavie)

CHOIX DE STATIONS SELECTIONNEES

NOEL VACANCES
Départs : 18 et 19 décembre
TOUS FRAIS COMPRIS : Hôtels confortables
Cours de ski inclus en Autriche et en Suisse

PETITS VOYAGES d'INITIATION

VOYAGES EN : U.R.S.S. ISRAEL
EGYPTE · CANARIES · MADERE
VACANCES DE MI-FÉVRIER
Départs : 5, 12 et 19 février 1977

Tous ces voyages sont réservés à nos adhérents et leur famille

LE LIEN EUROPÉEN

Association universitaire

61, fg Montmartre, 75009 Paris - 878-51-24

(Correspondant du B.P.T. licence A 789)

Veuillez, sans engagement, m'envoyer votre programme détaillé HIVER 76 pour membres de l'enseignement

M. Mme. Mlle

N° Rue

à

Code postal N° E.N. 3

les jours se suivent...

LUNDI. Des « personnalités qualifiées », connaissant à la fois « l'endroit et l'envers du décor, les vrais mécanismes du pouvoir », ont indiqué au Point les « vrais leaders de la France ».

Au palmarès pour l'Education, à tout seigneur, René Haby, en tête. Suivi par le secrétaire général de la FEN, André Henry, puis par Alice Saunier-Séité, et un « inconnu », Raymond Soubie, ex-conseiller technique de Joseph Fontanet, puis de Jacques Chirac, et maintenant de Raymond Barre. Viennent ensuite Guy Georges, et — curieusement — Edgar Faure, aujourd'hui un peu « sur la touche », Valéry Giscard d'Estaing et l'un de ses conseillers, Yves Cannac, le directeur de la Programmation et de la Coordination au ministère de l'Education, Marcel Pinet, enfin, Jean Cornec.

Une assez bonne liste, qui dose savamment les hommes au pouvoir, leurs éminences grises... et leurs plus importants opposants.

MARDI. Aujourd'hui, le statut général des fonctionnaires a trente ans. Déjà ! A cette occasion la FEN rappelle que ce fut pour l'époque un texte largement progressiste, et l'une des conquêtes sociales de la Libération.

Il reconnaissait, pour la première fois aux agents de la Fonction publique, le droit syndical et le droit de grève et mettait en place un système original d'organismes paritaires consultatifs. Certaines retouches en ont un peu diminué le libéralisme... Le temps est venu de procéder à une refonte d'ensemble des textes pour améliorer les droits des fonctionnaires et les droits syndicaux ainsi qu'à une refonte globale de la grille des rémunérations.

MERCREDI. A cette rentrée, le SNI avait demandé qu'en cas de non-remplacement d'un maître après trois jours d'absence, on renvoie chez eux ses élèves, comme c'est réglementaire. Est-il vrai que des instructions ont été données pour ne pas remplacer les maîtres en congé avant dix jours dans le premier degré et avant quinze dans le premier cycle du second ? Est-il vrai aussi, ce qui est plus grave, que des inspections académiques tentent de recréer cet auxiliariat que l'on croyait officiellement aboli en recrutant, sans la moindre garantie, des « suppléants éventuels » ?

JEUDI. Un nouveau « patron de presse » est né : René Haby vient de racheter Le journal de Lunéville, modeste périodique de 1 400 exemplaires, mais vieux de 150 ans. Reconversion envisagée vers le journalisme ? Non, préparation d'une prochaine campagne électorale en Meurthe-et-Moselle.

VENDREDI. L'Assemblée générale de l'Unesco, la dix-neuvième, va s'ouvrir prochainement à Nairobi, pour définir son programme et voter son budget — 224 413 000 de dollars. Ce qui ne veut pas dire que ses finances sont en parfait état ; onze pays ont des dettes considérables : l'Argentine, le Brésil, la Colombie, le Chili, Israël, l'Italie, la Roumanie, la Biélorussie, l'Ukraine, l'URSS,... et la France. Les USA ont payé leurs arriérés de 1973-1974 : 2 721 852 dollars. Attention, le règlement peut interdire aux mauvais payeurs de voter !

SAMEDI. L'enseignement supérieur semble marcher plutôt mal si l'on en croit un récent sondage de la SOFRES. C'est en effet l'avis de 54 % de ceux qui ont un enfant dans l'enseignement supérieur, de 70 % de ceux qui ont une formation supérieure et de 80 % des étudiants.

Pierre-Bernard Marquet

l'aven

Berlin, 12 octobre 1976, une importante réunion entre responsables français et allemands, à l'initiative de l'Office franco-allemand pour la jeunesse.

Objet : remédier aux défaillances du système qui régit actuellement les échanges scolaires entre les deux pays.

A cette occasion, Klaus Schütz, bourgmestre de Berlin et ministre-président du Land de Berlin, a bien voulu nous accorder un entretien

au titre de son rôle de plénipotentiaire des Affaires culturelles de la République fédérale d'Allemagne, c'est-à-dire de représentant fédéral des ministres des Affaires culturelles des onze Länder allemands et, par conséquent, interlocuteur des ministres français de l'Education, des Universités et de la Culture, notamment pour les échanges scolaires et de formation professionnelle.

ir des échanges scolaires franco-allemands

QUATRE-VINGTS POUR CENT des échanges scolaires entre la République fédérale d'Allemagne et la France s'effectuent par le canal de l'OFAJ, lequel subventionne de diverses façons — frais de voyages, encadrement, hébergement — toutes ces actions. Depuis l'enseignement préscolaire, où l'on dénombre actuellement une centaine de jardinières d'enfants de part et d'autre, jusqu'aux stages de spécialistes de l'université — assistants de langue, historiens, politologues, etc. — en passant par les enseignements primaire et secondaire qui comptent plus de 1 700 appariements d'établissements, par les échanges d'élèves-maitres, et aussi par les jumelages de villes, passés de 300 en 1964 à 800 aujourd'hui, qui secrètent pour la plupart diverses formes d'échanges scolaires, on peut considérer que l'efficacité de ce secteur de l'Office répond positivement aux vœux des accords du traité de coopération franco-allemande de 1963. D'autant plus si l'on considère que, cette année, l'OFAJ a dû refuser 50 % des demandes d'échanges scolaires et qu'il y a actuellement en instance 200 projets de jumelages de villes.

Bien que l'OFAJ différencie les budgets consacrés à l'enseignement général et à l'enseignement professionnel, il convient d'ajouter à ce bilan un nombre important d'échanges au niveau des CET et des chambres de métiers. En 1975, ceux-ci ont concerné 13 700 jeunes apprentis et élèves de l'enseignement technique et professionnel et jeunes travailleurs des secteurs agricole, industriel et administratif.

Dans ces conditions, alors, pourquoi la réunion de Berlin ? C'est en

quelque sorte à une « moralisation » des échanges qu'elle était destinée. En effet, la juxtaposition des deux systèmes, centralisé en France, fédéral en Allemagne, a forcément amené un manque de cohésion et de coordination que l'OFAJ dans son rôle d'incitateur, mais aussi dans celui de financier, a eu de plus en plus de difficulté à dominer.

La République fédérale d'Allemagne se compose de onze Länder qui sont individuellement souverains en matière de culture et d'éducation, la coordination s'opérant toutefois au niveau fédéral par un ministère dont le rôle se borne pratiquement à la seule planification. Les crédits mis à disposition par l'OFAJ sont répartis entre les Länder, chacun sélectionnant ses programmes à subventionner. Côté français, les programmes subissent une présélection au niveau des inspections académiques avant d'être soumis à l'approbation de l'OFAJ.

Chaque pays, et du côté allemand il faudrait dire chaque Land, fait pratiquement cavalier seul sans que l'Office, maître d'œuvre, puisse réellement intervenir étant donné le nombre des programmes — 2 835 en 1975 — ramassés pour la plupart sur une période saisonnière courte. Par conséquent, il est extrêmement difficile d'obtenir dans les échanges une réciprocité intéressante et surtout une continuité cohérente. C'est à cela qu'aspireait la réunion de Berlin avec, pour premier but, la création d'une commission de dix membres, cinq Allemands, cinq Français, dont le rôle essentiel sera de redéfinir constamment les critères d'attribution des subventions dans une optique cohérente et aussi de

régler tout problème qui pourrait surgir à propos de certains dossiers.

Il faut bien le dire, les représentants des onze Länder allemands présents à cette réunion n'ont pas manifesté de prime abord un enthousiasme délirant envers cette proposition, craignant, avant tout, une atteinte à la souveraineté des Länder. Mais, analyse de la situation faite, ils se sont vite rangés au côté des Français pour approuver la création de cette commission, appareil de coordination, qui servira en quelque sorte à assainir et rendre plus efficace les échanges scolaires entre les deux pays. A l'issue de la réunion, certains délégués d'Outre-Rhin voyaient même dans cette commission un outil de pression non négligeable en faveur des échanges scolaires au sein de l'OFAJ, ce secteur ne comptant que deux représentants sur les quatorze membres allemands du Conseil d'administration.

En tout cas, cette commission, dont Pierre Gril, secrétaire général de l'OFAJ, souhaitait ardemment la constitution, pourrait se réunir à Toulouse avant la fin de l'année, après la désignation de ses membres. La difficulté réside du côté allemand où il faudra que les ministres de la Culture des onze Länder désignent, au cours de leur réunion de concertation de la mi-novembre, leurs cinq représentants.

L'objectif principal quant à ces échanges diffère légèrement pour chacun des deux pays ; disons qu'il est pédagogique pour la France, et linguistique pour la République fédérale. Mais les subtilités du système allemand, sous l'effet des jeux politiques selon le parti au pouvoir dans



la coopération franco-allemande un modèle pour l'Europe

un entretien avec Klaus Schütz

chaque Land, entraînent parfois des contradictions. Ainsi, malgré l'accord unanime des ministres, au cours de leurs réunions régulières de coordination, sur par exemple le programme des jardinières d'enfants : celui-ci est appliqué seulement dans six Länder. De même, le français n'est pas enseigné comme première langue étrangère partout. Les ministres s'en tiennent à des recommandations et il y a loin parfois des décisions unanimes à l'application. Cette complexité fait que souvent les Allemands considèrent leur système fédéral, notamment en matière de linguistique, pas toujours très bien compris en France.

Les échanges scolaires et ceux pour la formation et le perfectionnement professionnels semblent revêtir pour les Allemands une particulière importance. Le jeune sénateur Rasch, ministre de l'Education pour le Land de Berlin, devait, au terme de cette réunion, faire écho aux déclarations du maire de Berlin, plénipotentiaire aux affaires culturelles pour la RFA, dont on lira l'interview ci-contre, en réclamant une augmentation du budget de l'OFAJ aux fins d'intensification de ces échanges.

On sait que la RFA est prête à une telle mesure, mais il est à craindre que, du côté français, étant donné la misère un peu plus accusée dans le projet de budget du secrétariat d'Etat à la Jeunesse, on ne puisse que se bercer d'illusions.

Maurice Guillot

• Comment s'explique, en République fédérale d'Allemagne, la nécessité d'un plénipotentiaire ?

Dans notre système, les Länder sont souverains en matière de culture, si bien qu'il n'y a pas de ministre fédéral de l'Education. Pour éviter que onze ministres des Länder s'adressent l'un après l'autre à un ministre français responsable au plan national, il a été prévu dans le traité de coopération franco-allemande, signé en 1963, qu'un plénipotentiaire, proposé par les Länder et nommé par le gouvernement fédéral, puisse parler au nom de tous. C'est toujours le ministre-président d'un Land et, en principe, son mandat est de quatre ans. Il a des contacts réguliers avec la partie française, en particulier par des consultations avec le ministre de l'Education et le secrétaire d'Etat aux Universités français. Des groupes d'experts franco-allemands provenant des ministères effectuent dans ce domaine un travail essentiel.

• Berlin est très éloigné de la France ; doit-on voir des avantages ou des inconvénients à ce que le plénipotentiaire en fonction soit à Berlin ?

Dans les régions proches de la frontière, tels le Bade-Wurtemberg, la Rhénanie-Palatinat et la Sarre, il y a naturellement plus de points de contact directs, c'est pourquoi la coopération y est plus particulièrement centrée sur le secteur scolaire

et celui de l'enseignement professionnel.

Je voudrais cependant souligner la longue et bonne tradition de l'influence française à Berlin. Plus de huit mille Français y vivent. Il faut donner comme exemple notable les Huguenots qui, au XVIII^e siècle, ont trouvé une patrie ici, à Berlin. Aujourd'hui encore, beaucoup de Berlinoises portent un nom de famille français. Il faut également mentionner le lycée français qui existe à Berlin depuis près de trois cents ans, le plus ancien en Allemagne, et où les élèves allemands et français reçoivent un enseignement commun.

• Quel est l'objectif essentiel de votre activité de plénipotentiaire ?

Au premier plan se trouve pour moi l'idée d'une interpénétration des peuples d'Europe comme condition préliminaire aux efforts d'unification politique. C'est pour cette idée que doit être développée une compréhension, particulièrement chez les jeunes. Des rencontres au plan scolaire sont importantes, au sens large des échanges d'élèves, d'étudiants et de jeunes exerçant une activité professionnelle.

Grâce à notre exemplaire coopération franco-allemande, nous pouvons signaler certaines possibilités de coopération entre les autres peuples d'Europe. Laissez-moi citer un exemple concret : nous travaillons actuellement à un plan permettant une reconnaissance réciproque de certificats de formation pour apprentis de certaines branches professionnelles pour encourager de cette façon la mobilité des personnes actives par-delà la frontière. Très généralement, des projets de ce genre sont prévus au traité de 1957 instituant la Communauté économique européenne. Ce projet franco-allemand peut donc être un modèle pour d'autres travaux à Bruxelles.

• Le plénipotentiaire définit-il, au niveau allemand, une politique des échanges ?

Non, la responsabilité en incombe

à la conférence des ministres des Affaires culturelles des Länder, car la souveraineté de ces derniers est effective. La volonté commune est difficile à déceler par le fait de cette autonomie, mais nous y parvenons.

● **Dans ces échanges franco-allemands, la langue est évidemment le facteur capital.**

Compréhension et rencontre ne sont pas possibles sans une connaissance de la langue du partenaire, c'est une condition fondamentale de la coopération. Nous accordons donc une grande importance à ce que la langue allemande soit apprise aussi bien que possible par un grand nombre de jeunes en France, tout comme il est indispensable que les jeunes Allemands se familiarisent avec la langue française. Il y a des difficultés, par exemple eu égard à des projets de réforme scolaire, mais il existe nombre de progrès réjouissants grâce à une forte croissance en Allemagne du nombre des élèves qui apprennent le français.

Nous avons, sur le plan scolaire, fondé le lycée franco-allemand, introduit des éléments de bilinguisme dans les lycées, et, dans les écoles maternelles et primaires, les enfants prennent contact avec la langue du partenaire. Dans le domaine de l'enseignement supérieur, nous travaillons en priorité sur les équivalences, sans oublier différents projets tels que les centres communs de formation. Dans le domaine de la formation professionnelle, je citerai des projets-pilotes communs, la tentative visant à élaborer des profils communs pour tel ou tel métier et je signalerai encore l'exemple nommé plus haut de la reconnaissance de certificats d'apprentissage.

● **Quel est le rôle des lycées franco-allemands ?**

Ces établissements sont des institutions d'un genre tout particulier dans lesquels l'enseignement est dispensé selon des curricula franco-allemands convenus et où l'on peut

passer un examen terminal (baccalauréat et Abitur) reconnu pleinement dans l'un et l'autre Etat. Il existe trois lycées de ce genre : à Versailles, Sarrebruck et Fribourg. Ces établissements rencontrent un grand intérêt auprès des élèves et de leurs parents, si grand même que l'on est obligé de refuser des candidats. On pourrait presque parler en la matière d'un petit « numerus clausus ».

Je voudrais souligner que ces lycées franco-allemands ne sont pas seulement le lieu d'un enseignement renforcé dans la langue du partenaire mais qu'ils dispensent sur le plan général une éducation biculturelle. Je voudrais dire ici très franchement qu'on ne peut pas tout à fait exclure le risque de voir proposer dans ce contexte une certaine éducation élitiste. Si une telle évolution devait en résulter, nous y remédierons, à long terme par exemple, en fondant de nouveaux établissements du même genre.

● **Comment se développer les projets-pilotes communs dans le domaine de la formation professionnelle ?**

Depuis plus d'un an (et depuis deux ans en France) des projets-pilotes communs ont lieu dans les régions proches de la frontière pour certaines professions, sous la dénomination de « contrôle continu ». De jeunes apprentis y sont formés, en Allemagne et en France, selon des curricula largement harmonisés, et leur niveau est soumis à un contrôle continu. Dès cette période de formation, il existe des programmes d'échanges entre jeunes Français et jeunes Allemands.

Il me tient particulièrement à cœur de souligner ici l'excellente coopération que nous avons avec l'Office franco-allemand pour la jeunesse qui patronne et soutient financièrement les programmes d'échanges. Pour la première fois, ces programmes intègrent à la coopération franco-allemande des jeunes non issus des secteurs secondaires et universitaires ; cela ouvre de nombreuses

perspectives surtout si, comme il a été dit plus haut, les certificats de fin d'apprentissage sont reconnus dans les deux Etats.

● **Quel est le point essentiel de la coopération en matière d'enseignement supérieur ?**

Là aussi, le motif de nos efforts est la mobilité. Les étudiants doivent pouvoir étudier dans le pays partenaire sans perte de temps, c'est-à-dire que leurs temps d'études passés dans l'autre pays doivent autant que possible être pleinement homologués. Il nous faut ici, naturellement, tenir compte des évolutions dans l'un et l'autre Etat. Je citerai par exemple l'introduction de durées d'études limitées en Allemagne et la possibilité restreinte d'étudier à l'étranger pour les Français à certaines étapes de leurs études. Je voudrais laisser de côté le terme de « numerus clausus » parce que j'attends en la matière une évolution qui doit désamorcer le problème. Etant donné les processus qui se déroulent dans les deux pays il est nécessaire d'avoir une vue d'ensemble exacte des similitudes entre le déroulement des études et les diplômes de fin d'études dans l'un et l'autre Etat afin de pouvoir déterminer des équivalences.

● **N'est-ce pas un handicap pour vous, d'avoir, du côté français, plusieurs interlocuteurs ?**

Non, c'est du côté allemand qu'est le handicap à cause du nombre des interlocuteurs. Il n'y a aucun problème du côté français. La seule crainte vient du fait de la séparation en France de l'école et de l'université ce qui peut rendre difficile la recherche de dénominateurs communs.

● **Quel est votre sentiment sur la façon dont les Français remplissent leur contrat dans ce problème d'échanges ?**

Nous sommes satisfaits des échan-

le premier emploi

ges scolaires et étudiants. Notre préoccupation est le financement de l'OFAJ qui doit être fait sur de meilleures bases, je l'ai déjà dit. Il y a aussi la formation professionnelle avec la crainte, étant donné le grand nombre d'élèves, que les jeunes travailleurs soient délaissés.

● Ne pensez-vous pas que les échanges se sont enfoncés dans une certaine routine qui a émoussé leur efficacité ?

Je n'ai pas cette impression. Certes l'enthousiasme du début a dû céder à l'habitude, mais c'est normal. Nous devons aller plus loin et, de toute façon, la spontanéité ne peut pas être soumise à la routine.

● Comment s'effectue la coopération avec l'OFAJ ?

Sans l'Office franco-allemand pour la jeunesse, la coopération dans les domaines que j'ai mentionnés ne serait pas possible, ou tout au moins nous aurions beaucoup plus de difficultés. L'explication en est banale : l'OFAJ dispose des moyens financiers. Moyens qui sont toutefois devenus de plus en plus minces au cours des années passées à cause des fluctuations du cours des changes et de l'orientation sur la monnaie la plus faible. Compte tenu de ces difficultés financières, je voudrais dire que le travail de l'OFAJ me paraît être particulièrement efficace. Les programmes, et particulièrement les échanges d'élèves, sont toujours préparés avec le plus grand soin.

● Aujourd'hui qu'attendez-vous, qu'espérez-vous du côté français ?

D'abord la continuité. J'entends la continuité dans une évolution avec le calme nécessaire. Il va falloir des échanges plus intenses en ce qui concerne les réformes des deux pays. Mais l'objectif principal doit rester d'intégrer davantage la formation et le perfectionnement professionnels.

Propos recueillis par M. Guillot

C'EST DANS LA RUE que les jeunes ont réclamé, le 23 octobre dernier, le « droit à l'emploi et à la formation initiale ». Et ils étaient nombreux — lycéens, étudiants et chômeurs — à participer à cette journée d'action organisée par la CGT, la CFDT et la FEN « pour la défense de l'emploi et celle du service public de l'Education nationale ». La situation, en effet, se fait de mois en mois plus préoccupante.

Les conséquences sont graves, comme l'a expliqué le secrétaire général de la FEN le 14 octobre : « *Ce n'est pas un mince paradoxe a dit André Henry, de voir trop de travailleurs, trop de gens modestes, trop de jeunes adolescents, qui tombent dans les pièges tendus par le pouvoir et qui considèrent l'école, l'université, les lycées, les CET comme des lieux dont il faut s'évader à tout prix et le plus vite possible. Ils ne voient pas que ce chemin qu'on leur montre les conduit à une impasse, le plus souvent au chômage et à une situation d'infériorité pour la totalité de leur vie.* »

L'inadéquation de la formation à l'emploi ne date pas hier, même si la récession la rend actuellement plus visible. Une enquête (1) réalisée par le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) et le Centre d'études de l'emploi (CEE), pendant les années 1970-1973 (période de haute activité économique) montre que l'insertion professionnelle à la sortie du système scolaire n'a jamais été chose facile. Trois processus d'insertion caractérisent le marché du travail des jeunes, constatent les auteurs de cette enquête, Yves Capdevielle et Pierre Grapin :

- Insertion dans la vie active des jeunes issus de l'enseignement technologique : Ce sont, semble-t-il, les plus privilégiés. « *Ils occupent leur premier emploi dans leur région de formation et déclarent des temps de recherche pour cet emploi relativement courts (un mois environ)* » ont pu constater les auteurs de l'enquête. De plus, dans bon nombre de cas, la formation initiale débouche directement sur un emploi qualifié correspondant à cette formation. C'est surtout vrai pour les jeunes ayant obtenu un BEPC avec ou sans CAP. En revanche, les jeunes possédant le baccalauréat ou un brevet de technicien subissent, à l'embauche, une certaine déqualification : 25 % des garçons et 33 % des filles sortant d'un lycée technique ne trouvent qu'un travail

« d'ouvrier qualifié ». Pour les jeunes, enfin, ayant reçu une formation en IUT, les démarches sont en général plus longues (cinq mois en moyenne) et le premier emploi entraîne souvent un déplacement géographique.

- Insertion professionnelle des jeunes ayant reçu une formation générale dans le cadre de la scolarité obligatoire : pour eux, l'horizon est bouché. Pour beaucoup, c'est le chômage ou le sous-emploi. « *La tendance spontanée du marché du travail et des politiques de recrutement des entreprises — lit-on dans l'enquête — est d'affecter les jeunes n'ayant pas bénéficié d'une formation professionnelle initiale ou d'un apprentissage sous contrat à des postes de travail n'exigeant pas de qualification spécifique et ne leur permettant pas d'acquérir sur le tas ou en dehors du lieu de travail, un minimum de savoir-faire et de capacités professionnelles.* » Ainsi, en 1970, 30 % seulement de ces jeunes sans formation particulière ont eu la chance de se spécialiser à l'occasion de leur première embauche. Pour autres, ils constituent souvent un volant de « bouche-trous » aussi faciles à embaucher qu'à débaucher.

- Insertion des diplômés de l'enseignement supérieur : L'avenir pour eux : l'administration et le secteur para-public. Les temps de recherche déclarés se situent entre trois et cinq ans, mais le premier emploi s'accompagne dans la majorité des cas d'importants déplacements géographiques. Le marché du travail parisien est particulièrement recherché. Il est également important de remarquer que 25 % en moyenne des étudiants qui travaillent pendant leurs études poursuivent leur carrière chez le même employeur à leur sortie de l'université. Pour les autres, l'Etat est le principal fournisseur d'emplois : 70 à 80 % des étudiants en sciences entrent dans le secteur public ou para-public, et 70 à 75 % des étudiants en lettres. Seules, les études de droit et de sciences économiques offrent des débouchés dans le privé (pour 50 à 60 % des étudiants). Il reste encore beaucoup à faire, on le voit, pour que le système scolaire soit réellement adapté aux besoins du pays.

Catherine Guigon

(1) Publiée dans *Economie et Statistiques*, Revue de l'INSEE, n° 81-82.

un nouveau moyen pédagogique pour animer la classe d'histoire ?

Les enfants sont avides
de bandes dessinées.
Elles les captivent.
Elles parlent à leur imagination.
Pourquoi ne pas utiliser
leur pouvoir d'évocation
à des fins pédagogiques
en même temps que récréatives ?

C'est ce qu'a fait Larousse en réalisant

L'HISTOIRE DE FRANCE en bandes dessinées

(parution mensuelle)

POUR LES ÉLÈVES :

- une distraction, comme toute autre bande dessinée.
- une initiation concrète à l'histoire, l'image répondant immédiatement à leur mode de perception instinctif.
- un goût durable pour l'histoire, parce que l'attrait spontané aura éveillé un désir d'approfondissement raisonné.

Chaque mois, 48 pages en couleurs
(23,3 x 28,5 cm) 9,00 F,
chez votre marchand de journaux.

**Le n°2 "ATTILA, CLOVIS"
vient de paraître.**

**c'est une publication
LAROUSSE**



POUR LES ENSEIGNANTS :

- un bon outil d'animation de la classe, assuré de stimuler la participation des élèves et leur faculté d'enthousiasme.
- un moyen efficace pour faciliter l'acquisition des bases chronologiques.
- de larges ouvertures pédagogiques, l'image constituant une excellente base de départ pour la réflexion, la découverte critique, la recherche et la comparaison de documents, etc.

Pour faciliter l'utilisation en classe de l'"Histoire de France en bandes dessinées", Larousse publie, avec chaque livraison mensuelle, une fiche méthodique proposant toutes les possibilités d'exploitation pédagogique de l'ouvrage. Cette fiche sera envoyée gratuitement à tous les enseignants qui s'abonneront à la publication.

OFFRE SPÉCIALE réservée aux enseignants

À retourner au Service Relations/Enseignement
LIBRAIRIE LAROUSSE, 17, RUE DU MONTPARNASSE
75280 PARIS CEDEX 06

NOM M., Mme, Mlle _____

prénom _____

adresse _____

ville _____ code postal: [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

fonction _____

établissement _____

désire recevoir, gratuitement et sans engagement de sa part,
la documentation en couleurs sur l'HISTOIRE DE FRANCE
en bandes dessinées, ainsi que les conditions spéciales réservées aux enseignants.



Une émission de Ch. Sansonetti,
inspirée de l'Histoire de France
en bandes dessinées, passe
chaque vendredi, à 18 h 45, sur FR 3.

un plein air authentique

L'appel du « plein air », le besoin d'évasion sont de plus en plus les caractéristiques de la vie d'aujourd'hui.

On veut, en particulier sortir de la classe.

Oui, mais pour quoi faire ?

Il faut savoir choisir et rejeter tout d'abord certaines activités trop artificielles et trop sophistiquées.

Des pratiques simples et mieux adaptées aux besoins de l'enfant peuvent apporter de grandes richesses :

un milieu sain,
un milieu authentique,
où la sensibilité
ainsi que l'émotion
trouvent leur compte,
qui favorise aussi
la vie de groupe,
le plaisir du jeu,
celui de l'aventure
et de la découverte.

Et quant aux vertus pédagogiques du plein air, elles ne sont pas moins variées et éminentes, car les acquisitions qu'il peut permettre sont d'autant plus sûres, multiples et durables qu'elles se font dans l'effort volontaire et le bien-être physique.



SOLLICITATION de la nature retrouvée, apparente facilité d'activités qui rompent avec la routine, enthousiasme des enfants toujours heureux des contacts avec le réel et pour qui la sortie est une fête, voilà qui invite nos pédagogues modernes à quitter l'école pour aller vers l'aventure.

La véritable « vogue » du plein air, constatée dans les programmes de détente et de sport pour tous, exerce une forte pression sur les éducateurs. Elle motive un choix d'activités sportives qui ont un caractère relativement nouveau, s'inscrivant dans la perspective des loisirs des adultes et comme antidote contre les méfaits d'une urbanisation excessive.

Notre mode de vie sédentaire, paralysé par d'envahissantes techniques, amolli par le confort, dans des collectivités encombrées, essouffées, par un rythme précipité, polluées par leurs productions, peut trouver dans la nature le remède à ces excès. D'où ce grand désir d'évasion qui est à la fois fuite, oubli, besoin de changement mais aussi réaction salutaire comme sauvegarde de l'homme, avec aspect curatif. Il va jusqu'au refus absolu manifesté par des jeunes qui quittent la ville, et parfois des situations professionnelles acquises, pour aller vivre par couples ou en groupes, en communautés ou non, une existence plus authentique, plus rude en pleine nature. C'est significatif.

Ces précédentes remarques, bien que s'adressant en priorité aux citadins, concernent cependant tous nos contemporains.

Ce retour vers la nature est un fait de notre époque. Il a des raisons profondes dont l'éducateur doit tenir compte. Il entraîne d'ailleurs toute une politique d'adaptation avec des organisations nouvelles :

- ministère de l'Aménagement du territoire, de la Qualité de la vie, de l'Environnement ;
- services de protection de la nature, d'antipollution ;

- constitution de parcs nationaux et régionaux ;

- création de produits pour équiper les sportifs et les engins qu'ils utilisent ;

- métiers mis en place autour du golf, du ski, du cheval, du char à voile, de la croisière, etc. sans parler de tout ce qui concerne le tourisme de détente.

Bien entendu les éducateurs ont de tout autres préoccupations qui dépassent l'application de simples remèdes contre les excès de notre style de vie.

les intérêts pédagogiques

Le premier, à l'évidence, est de faire sortir maître et élèves de la classe. On a trop souvent parlé de la nécessité de « désenclaver » l'école pour insister sur l'intérêt que présente le fait de quitter les quatre murs protecteurs, images de l'enseignement clos, replié sur lui-même, et par là théorique.

Mais en second lieu, précisons qu'il ne suffit pas de sortir de la classe pour faire œuvre éducative ; et les instituteurs bien intentionnés ne sont pas toujours assez en garde contre une certaine orientation, séduisante mais prématurée, des sorties de plein air : il s'agit de l'utilisation exclusive de techniques de loisirs et surtout de loisirs d'adultes (par exemple, équitation, sports nautiques, etc.) qui par leur attrait et par la publicité qui leur est attachée, abaissent un écran devant tout ce que le milieu naturel peut offrir de simple et d'immédiatement accessible. En général coûteuses, ces techniques sont envahies par des engins ou des accessoires sophistiqués, qui tendent à transformer l'essence même de l'activité jusqu'à lui imprimer, par cet aspect artificiel, un changement de nature. Notons à ce propos, l'impact d'une recherche à buts en partie commerciaux qui incite à compliquer le matériel,

à y répandre des « améliorations » qui vont toujours dans le sens de la diminution de la difficulté, de l'effort et du risque. De telles pratiques sportives, outre les artifices de ce matériel onéreux, demandent à être encadrées par des techniciens avertis, véritables spécialistes, et les instituteurs ont tendance à devenir alors de simples *accompagnateurs*.

Céder à la facilité et laisser-faire est là comme ailleurs la mauvaise méthode. Il faut éloigner le maître de ces tentations et lui montrer qu'il existe d'autres aspects du plein air, moins artificiels, plus proches de l'enfant, plus accessibles et mieux adaptés. Montrer aussi le danger de faire pratiquer trop tôt ces techniques complexes ; certes elles ne manquent pas d'intérêt et il est vivement souhaitable que tous les jeunes Français les connaissent un jour. Mais lorsqu'on met dans les mains d'un enfant un jouet au-dessus de son âge, non seulement on le rend plus exigeant, mais on use avant l'heure l'attrait qui s'attache à ce jouet et ce, sans bénéfice éducatif ; l'intérêt en sera épuisé quand l'enfant viendra en âge de l'apprécier et d'en tirer plaisir et profit.

Par contre, en partant d'activités propres à l'enfant, en lui permettant de les enrichir progressivement, à mesure qu'il en découvre l'intérêt mais aussi les difficultés — qu'il faut surmonter —, on lui assure, avec des acquisitions profondes, un développement moteur favorable à la pratique, dans son adolescence, de ces techniques passionnantes propres à nos loisirs sportifs.

Est-il utile de rappeler les conclusions de la Commission nationale pédagogique qui recommandait, partant d'une motricité spontanée, d'arriver, après le passage par des activités plus élaborées, aux techniques sportives réelles généralement codifiées et qui sont éléments de notre culture ?

Ainsi, plutôt que favoriser une pratique prématurée de ces techni-

ques, mieux vaut convaincre les enseignants de la très grande richesse d'activités de plein air, abordables sans complications, et surtout, mieux adaptées à l'enfant. Cette richesse est le troisième point que nous voulions souligner :

Certains aspects sont à mettre en relief pour montrer l'intérêt éducatif du plein air :

- C'est un milieu *sain* ; chlorophylle et oxygène le caractérisent et l'expression « aller au vert » — but fréquent des sorties familiales de fin de semaine — n'est pas, pour le citoyen, une vaine expression. Milieu sain aussi par ses rudesses : quitter nos moquettes pour trouver le sable ou les cailloux où le pied glisse et s'assouplit, réagir au froid et au chaud, connaître les intempéries, voilà des contacts qu'il faut avoir. Apprécier le silence, ou se mettre à l'écoute des bruits de la nature, voilà qui apaise les tensions.

- C'est un milieu *authentique*. Tout y est tangible, actuel, concret, vivant. Flore, faune, sol et minéraux, soleil et vent, tout y est réel. La vie y prend une autre dimension.

- C'est un milieu où la *sensibilité* et l'*émotion* trouvent leur compte. Couleurs et formes, odeurs et parfums, spectacle de la vie animale et végétale concourent au sentiment poétique, à la compréhension et au respect de la nature.

- Il est par ailleurs difficile de concevoir les activités de plein air sans évoquer une *vie de groupe*. Les aspects de l'entraide, du fait même de certaines rudesses du milieu, y sont beaucoup plus significatifs. Le sens de l'équipe, où le partage de tâches et d'émotions semblables crée des liens étroits, prend ici toute sa valeur.

- Le bien-être physique, dans ce milieu naturel et sain, la satisfaction d'avoir affronté puis vaincu des difficultés, la valorisation de soi par l'effort et le risque, la chaleur du groupe, constituent les principaux éléments de l'*aspect*

hédonique de ces activités.

- Outre ce plaisir réel et profond, un autre caractère, très important, est celui de l'*aventure*, de la *découverte*, dû à l'ampleur du milieu, aux inconnues qu'il présente constamment, à l'imprévu, à la variété des situations qui s'y trouvent. Ce caractère explique aussi l'enthousiasme que suscitent généralement les sorties de plein air chez les enfants.

des choix et des adaptations

A l'école, le maître organise à son gré les activités physiques. Il peut utiliser tel ou tel petit matériel, programmer tels ou tels exercices, proposer aux enfants telles ou telles situations, dont il prévoit à coup sûr l'exploitation et ses conséquences. Il en va tout autrement en plein air : le choix porte d'abord sur le lieu mais *c'est le lieu qui détermine les activités*. Ce fait est majeur. Le genre d'exercices dépend étroitement du cadre. C'est lui qui impose le caractère des réalisations.

De plus, malgré la précision de la préparation, le maître, comme les enfants, se trouve devant les éléments changeants. Il est lui aussi, bien que partiellement, dans une situation de découverte, à laquelle il devra s'adapter.

La locomotion est prioritaire : au plein air, seule la locomotion permet l'approche du milieu. C'est l'activité physique, avec les divers « gestes de l'espèce » (marcher, courir, grimper, ramper, etc.) qui est à l'origine de toute découverte et de toute réalisation. Même s'il ne s'agissait pas d'éducation physique, l'effort physique resterait indispensable ; de plus il a ici une efficacité tangible, un aboutissement concret : on a parcouru la distance, franchi ce difficile mame-lon, triomphé de cet obstacle...

La multidisciplinarité, parfois recherchée en classe de façon un

peu artificielle, est ici fait de nature et image de la vie. Elle est omniprésente et se prête tout normalement à une exploitation éducative du milieu.

Les sollicitations multiples de la nature et les sensations esthétiques, si fortes soient-elles, si appréciables aussi, ne doivent pas cependant faire transformer la sortie de plein air en une simple étude du milieu. Alors que c'est le lieu privilégié pour un contenu d'activités physiques extrêmement riches. Ce serait manquer une occasion unique de montrer l'utilité d'une véritable « débrouillardise » physique que de ne pas exploiter les possibilités particulières qu'offre ce milieu, possibilités de sauts, d'escalades, de franchissements, de recherche d'allures, de pratique d'une raisonnable endurance, avec jeux respiratoires et cris, de petits jeux, courses au trésor, et surtout, de grands jeux de nature — en un mot, de connaissance de soi et de mise en œuvre de son adaptabilité.

N'oublions pas non plus, dans cette recherche d'adaptabilité, une éducation de certaines techniques de vie : protection contre le froid, le chaud, les intempéries, voire, au cours des longues sorties, confection des repas.

A noter les *nouveaux rapports* qui s'établissent dans le cadre du plein air et à cause de lui : rapports des enfants entre eux, déjà indiqués, avec la notion « d'équipe », mais aussi œuvre commune et intégration totale du maître dans le même style de comportement et d'activités.

L'importance de la *préparation*, de la *prévision* et de l'*organisation*, qui doit n'apparaître que discrètement mais qui est indispensable à la réussite, est à rappeler.

L'aspect aventure, découverte, le désir d'obtenir des enfants des réactions qui leur soient propres et de leur faire vivre une véritable expérience personnelle, pourraient faire penser qu'il suffit de les amener sur place pour atteindre

les objectifs éducatifs voulus. Il faut se défaire de cette conception. La séance de plein air est aussi loin de la classe promenade que la compréhension d'un texte l'est de la manipulation du livre.

L'appréciation exacte des distances à parcourir, le dosage des efforts prévus, l'étalonnage des cheminements, les détours vers les aspects les plus intéressants, les remarques préalables et enfin la répartition des durées nécessaires aux activités probables ne peuvent être laissés au hasard sous peine d'inconvénients parfois graves. Et le maître, bien qu'il ait à s'adapter aux réactions de ses élèves et à savoir abandonner une de ses prévisions pour laisser telle activité atteindre son plein objectif, doit cependant avoir constamment à l'esprit la trame générale de la séance et la notion du temps qui s'écoule.

malgré quelques difficultés

Les problèmes de responsabilité peuvent apparaître comme un obstacle à des réalisations plus poussées, on sait que les autorisations de routine, permanentes ou exceptionnelles (auprès du directeur de l'école, ou, pour les programmes hors de la commune, de l'IDEN) nécessaires mais faciles à obtenir, jouent comme une couverture totale.

Quant aux accidents, bien sûr les assurances scolaires les prennent en charge, mais surtout, ils sont — les statistiques le prouvent — moins nombreux qu'en récréation ou dans les déplacements libres. Certes, il convient de prévenir les enfants, mais le milieu même, parce que moins connu, les incite à la prudence. Et la pédagogie du risque, si efficace pour la conquête de l'autonomie, s'appuie, après les mises en garde évidemment nécessaires, sur l'éducation d'un type de comportement individuel extrême-

mement payant, si l'on veut que chacun assume pleinement sa conduite. Sans préconiser une démarche à la Rousseau, il faut cependant reconnaître que, seule, l'expérience personnelle permet les acquisitions profondes qui construisent une personne autonome et responsable; et l'enfant, confronté aux difficultés, amené à les vaincre, se trouve définitivement prémuni contre bien des méfaits.

C'est par une invite pressante à pratiquer le plein air que nous terminerons. Sans doute devrait-on faire la différence entre plein air et pleine nature, encore que celle-ci reste de nos jours assez difficile à atteindre. Mais point n'est besoin de se trouver dans un lieu inexploré, ou encore en pleine montagne, ou au cœur d'une forêt profonde, pour organiser des activités utiles et bienfaites. Le parc municipal, la prairie proche, peuvent s'y prêter excellemment.

Que les remarques précédentes concernant le contenu, la préparation, l'organisation de la sortie, n'apparaissent pas comme d'annihilantes difficultés; tout éducateur digne de ce nom fait sans problème son profit de ces considérations sur un type d'activités dont il doit retenir essentiellement la très grande richesse et les joies.

Et si parfois les instituteurs ont scrupule à se livrer à un enseignement qu'ils estiment affaire de spécialistes, c'est à tort; qu'ils sachent bien que là, au contraire, maîtres uniques responsables de l'éducation globale de leurs élèves, ils sont les plus aptes à exploiter au maximum de telles séances; ils devraient sans hésitation leur accorder dans leur programme une très grande part car, rupture avec l'ordinaire, elles sont le support d'une pédagogie où les acquisitions sont certaines, multiples, durables et mêlées de plaisir.

Yvonne Surrel

inspectrice générale
de la Jeunesse et des Sports



**Vous qui devez enseigner
les rudiments du code de
la route à vos élèves,**

**la SECA Codes Rousseau
a réalisé cette année des
produits nouveaux pour
vous aider.**

- Transparents pour rétro-projecteurs
- Diapositives signalisation avec fiches-conseils pour l'enseignement
- Cartes murales, signaux aimantés, etc.
- Il faut également vous renseigner sur nos cours et tests audio-visuels, tests écrits, ouvrages, etc.
- Nos maquettes mécaniques pour enseignement technique
- Notre matériel audio-visuel

**Demandez notre catalogue
à l'adresse suivante :**

Renseignements et
documentation

SECA-Codes Rousseau

7, Quai du Brise-Lames, 7
85101 LES SABLES-D'OLONNE
B. P. 93 Tél. 32.16.11

Agences :

54, rue de la Verrerie
75004 PARIS Tél. 272.75.03

127, rue Pierre-Corneille
69003 LYON Tél. 60.05.91

Les textes publiés dans cette rubrique nous ont été adressés par des lecteurs et, donc, n'engagent que leurs auteurs et non la revue.

vos opinions

le complexe d'Apicius

LORSQUE la chair manquait, en quantité et qualité, le gastronome Apicius forçait quelque peu sur la sauce, les condiments, le poivre surtout. Ainsi procède le polémiste, faute de matière. Alors, que le lecteur pardonne le poivre...

Ouvrez les écoles, aérez-les, mais, de grâce, ne les fermez pas, ne les tuez pas : l'Esprit des Croisées n'est pas l'ordre de Saint Sépulcre...

Faites-moi de la saine pédagogie, je vous ferai de bons citoyens, dit Athénée : la lecture de la politique c'est d'abord une politique de la lecture.

Mais le lecteur reste passif. Donnez-moi, ajoute Minerve, des élèves capables d'écouter, de réfléchir, de parler, de créer quelque chose de leurs mains. Et si vous voulez les calibrer, comme l'on fait avec les œufs, choisissez plutôt ces possibilités que celles du bien-lisant, cet enfant sage que souhaitent tous les gouvernements du monde.

« Les calibrer, comme l'on fait avec les œufs. » La formule ne vaudrait-elle pas pour ce ramassage des enfants de deux à seize ans, empilés dans le même car ? Car Bambinet prend son car comme un vieux capitaine — et il arrive que le plus commun des transports devienne un transport en commun...

Enfants, 40, homme, 1... A toutes les qualités que nous exigerions d'un chauffeur de car, je ne connais pas beaucoup de... Non je n'ai visé personne. J'ai d'ailleurs l'épiderme sensible...

Associez donc le chauffeur de car aux conseils scolaires d'orientation :

il connaît les élèves mieux que quiconque, il les voit plus longtemps et dans des situations révélatrices...

Les tests ont ceci de bon qu'ils remplacent l'intuition confuse par la mesure précise. L'important est de pratiquer la mesure avec mesure...

O, enseignant, tout ce qui est testé n'est pas à contester... O, psychologue, tout ce qui n'est pas testable n'est pas détestable...

Les expériences pédagogiques sont subversives. C'est pourquoi, sans doute, elles durent le plus souvent sept ans, comme les guerres subversives. Après quoi on les enterre. Parfois en musique. Comme les résistants...

Nous n'avons pas de pétrole. Mais nous avons des ID. Et nous ne leur demandons pas de choisir entre l'esprit fluide et les sens critiques...

Education permanente, on a maintenant le temps d'apprendre. Moyennant quoi, on va commencer les études initiales précieuses un an plus tôt. Et on terminera l'école de plus en plus tard. Comme si « saturer » était de la famille d'« ossaturer »...

L'enfant ressemble à certaine mathématique : le traitement qu'il mérite doit être parfois intégral — et parfois différentiel...

Que me parlez-vous de travail manuel à l'école ? Notre enfant n'en a pas besoin puisque dans la cité et dans la maison les étrangers s'en chargeront...

L'école vend du vocabulaire. En stricte orthodoxie. Mais elle ne respecte pas toujours cette dernière : chez elle, un « manuel » reste de pure intellectualité — et les « meubles » sont rarement mobiles...

Inutile, ami, de proposer cette réforme limitée et cette pédagogie de l'orthographe qui faisaient cruellement défaut : l'orthographe phonétique va tout arranger — oui mais quel est l'accent qui va servir de référence ? Sans doute celui de Paris car il n'est de bon bec que d'ici, vous le savez ? — Chépa...

La gestion des lycées est comme l'orthographe des mots français : la difficulté commence à la terminale...

Le pessimiste dit : « Enseigner est bien difficile. Laissez leur faire ce qu'ils voudraient — et ils ne veulent plus le faire. Faites leur faire ce qu'ils ne veulent pas — et ils ne le font pas davantage ! ». Mais l'optimiste affirme qu'il leur arrive de se plaire à ce qu'ils font. Et que cela

suffit...

Ce sont les anciens bons élèves qui, ensuite, utilisant ce que leur a appris l'école, disent le plus de mal d'elle. C'est pour faire croire qu'ils ne doivent qu'à eux-mêmes d'être ce qu'ils sont...

Quand la pédagogie change, elle court d'une extrémité à l'autre. Longtemps, on n'a fait qu'écrire. Aujourd'hui, on ne voudrait plus que parler. C'est le pendule. Ou la pendule. On comprend mieux que le jeune Lavisse avait au certificat d'études écrit tac-tic pour tactique...

Polémique sur la structure des examens... qui prétendait que la rue du Bac conduisait à la place de la Concorde ?

Un pédagogue, c'est un livre. Deux pédagogues, une polémique. Trois pédagogues, un congrès. Qui ne vous dispense, ni du livre, ni de la polémique...

Mais peste soit du polémiste. Si, Apicius, on renvoyait celui qui a tenu la poivrière à l'école de cuisine, devant les fours, c'est avec plus de discrétion qu'il traiterait de l'école. Et de sa cuisine.

Jean Vial

l'inspection générale demain ?

DANS L'ENSEMBLE des *Propositions pour une modernisation du système éducatif français*, qui constitue une masse imposante, il semble qu'un chapitre n'ait pas donné lieu à toute l'attention qu'appelle son importance : c'est celui qui concerne les personnels d'inspection. Il est à craindre que ceux qui sont ici les plus réellement concernés, je veux dire *les professeurs*, ne se soient pas encore rendu compte des conséquences qu'entraînent pour eux, dans l'ordre de leur enseignement, les principes énoncés dans ce chapitre.

Est-il besoin de le dire ? Les remarques que nous présenterons ici ne se réfèrent à aucune « stratégie » politique. Nous nous reporterons aux

textes mêmes de M. Haby (1975), réserve faite des modifications qu'il aurait pu, depuis, leur apporter. D'autre part, nous nous inspirerons de ce que l'expérience nous a appris. Expérience, cela signifie pour nous non pas un sillon routinier qui exercerait une invincible attraction, mais cet éclaircissement que le passé projette sur l'avenir, quand la connaissance que l'on a prise des hommes et le bon sens conjuguent leurs stimulants.

M. Haby entend « substituer à des corps trop étroitement cloisonnés et spécialisés un corps unique ». Sont ainsi énumérés : l'inspecteur d'académie, l'inspecteur pédagogique régional, l'inspecteur principal de l'enseignement technique, ainsi que d'autres catégories de fonctionnaires académiques.

Selon M. Haby, « l'accroissement des effectifs des corps d'inspection, leur action régionale rapprocheront considérablement les personnels inspectés de ceux qui sont chargés avant tout de les aider, et qui devraient désormais être en mesure de mieux les connaître... »

« Ce sont des inspecteurs académiques pédagogiques qui assureront l'essentiel des tâches d'inspection des professeurs (certifiés et agrégés) dans les collèges et dans les lycées... »

« Ils constitueront des ensembles d'inspection par discipline d'enseignement, à compétence territoriale régionalisée... »

De ces dispositions il ressort clairement que l'organisation prévue tend vers une régionalisation du système d'inspection. On pourrait croire qu'un pas a déjà été fait dans ce sens par l'institution des inspecteurs pédagogiques régionaux en 1964 (Instruction générale du 5 novembre 1964) ; nouveauté dont on peut dire qu'elle a donné pleine satisfaction : elle répondait à l'accroissement du nombre des professeurs et à la nécessité de gérer avec discernement et efficacité un corps si important. Mais des différences considérables s'établissent entre l'état présent des choses (si imparfait soit-il encore) et le projet du ministre. Selon ce projet les inspecteurs pédagogiques régionaux relèvent de l'autorité du recteur, tout de même que l'inspecteur d'académie en résidence (cf. la notion de « corps unique » citée plus haut). Actuellement les inspecteurs pédagogiques régionaux apportent au rectorat une collaboration importante (commis-

sions diverses présidées par le recteur, inspection des maîtres auxiliaires, etc.). Mais d'autre part, ainsi que le précisait l'Instruction générale, ils sont les auxiliaires directs de l'Inspection générale. Ils remplissent des missions d'inspection générale auprès des professeurs certifiés, agrégés. (Ils ont eux-mêmes le titre d'agrégé, ce qui ne suffit pas, bien entendu, à établir leur qualification d'inspecteur). Ils demeurent en liaison directe et étroite avec les inspecteurs généraux, dans des conditions que je peux dire ouvertes, cordiales, efficaces : tout naturellement s'est instituée une alternance qui fait que tel lycée, visité cette année par un inspecteur général, le sera l'année suivante par un inspecteur pédagogique régional, et de même les CES, etc.

Les professeurs qu'ont été les inspecteurs généraux savent mieux que personne l'avantage éminent qu'a constitué pour eux la pluralité des inspecteurs qu'ils ont reçus dans leurs classes : sauvegarde contre des vues systématiques, contre tel jugement où l'on souffre de se voir enfermé, etc. Dans l'exercice de son métier, il y a, pour le professeur, des variables et de mainte nature. Le regard neuf du visiteur assure une manière de sécurité. De ce témoin venu de loin le professeur peut attendre une indépendance, une sérénité particulières.

Comment ne pas approuver le langage du ministre quand il voit dans les inspecteurs ceux qui sont chargés « d'aider les professeurs et de les mieux connaître » ? Le professeur exerce un métier solitaire. J'entends que, dans sa classe, l'initiative, la conduite dépendent de lui, de sa personne, selon un pacte de confiance réciproque qui se noue tacitement et fortement avec les élèves, et qui se soutient lors même que, pour une raison occasionnelle, le professeur croit qu'il est aujourd'hui, dans cette heure, au-dessous de lui-même. Il arrive fréquemment que le professeur — j'entends celui pour qui l'enseignement, dans l'essentiel, n'est jamais une routine — doute de lui-même et qu'il entretienne en lui une sorte de tourment, dont il ressent toutefois curieusement un pouvoir excitant. Vienne ce visiteur qui a été professeur comme lui, et plus longtemps que lui ; qu'il lui apporte un témoignage averti, rassurant, cha-

leureux, quel bienfait ! Je pense qu'il n'est guère de profession où ce lien social ait une plus noble et plus réelle vertu. Disons-le : cette « aide » n'a jamais été plus nécessaire qu'aujourd'hui, et pour des raisons qu'il serait trop long de développer ici.

Il va de soi que cette pluralité nécessaire des inspecteurs pour chaque discipline ne connaît pas de frontières régionales : elle nous paraît une chose capitale.

Dans la perspective du ministre, quel est le rôle de l'inspection générale ? Si l'on interprète bien ce que propose M. Haby, les inspecteurs généraux seraient appelés à inspecter essentiellement les professeurs assurant dans les lycées des enseignements post-baccalauréat. Cet aspect de la réforme ne laisse pas d'étonner. En ce qui concerne les professeurs qui donnent un tel enseignement, le premier problème est celui de leur choix, qui est d'une grande responsabilité et qui incombe aux inspecteurs généraux. Or comment choisiront-ils parmi des professeurs qu'ils ne connaîtront pas ? En effet il faut prendre garde à un fait maintes fois constaté : les professeurs les plus capables ne sont pas nécessairement ceux qui font acte de candidature officielle vers les classes supérieures. Autrement dit, il y a pour les inspecteurs généraux un rôle essentiel de détection et de choix. Ils savent qu'une erreur dans le choix est de grande conséquence : elle fera du professeur un malheureux ; les élèves toléreront mal leur sort ; la classe sera mise dans de relatives conditions d'échec.

Le ministre prévoit que les inspecteurs généraux pourront être amenés à inspecter un membre du personnel qui aura fait appel auprès du recteur d'une inspection assurée au niveau académique. Dans l'état présent des choses, un inspecteur pédagogique régional qui inspecte un professeur certifié ou agrégé le fait au même titre qu'un inspecteur général, par une délégation effective. Le professeur qui pense avoir des raisons de faire appel d'une inspection écrit donc directement à l'inspecteur pédagogique régional, ou à l'inspecteur général ou au doyen de l'inspection générale de la spécialité. Il n'y a aucune raison pour que la procédure — légitime — d'appel observe une voie « hiérarchique », d'autant que cette lettre d'appel peut apporter des

éléments personnels d'un caractère confidentiel.

La mission permanente de conseil auprès du ministre nous semble répondre aux attributions naturelles des inspecteurs généraux : à condition qu'ils gardent un vrai contact avec les professeurs et avec les élèves, et qu'ils puissent tirer des leçons directes de cette expérience. Les choses vont si vite de nos jours ! L'« accélération de l'histoire » demande ce regard attentif à la vie, dans son mouvement général, dans son évolution particulière. Il va de soi que le nombre accru cette année même des inspecteurs pédagogiques régionaux facilitera la tâche des inspecteurs généraux et l'on souhaite que ce soit dans la même collaboration directe, étroite, des uns avec les autres qui a toujours été un fait heureux. L'administration y gagne en efficacité, les professeurs y gagnent, de la part de ceux qui les inspectent, une garantie d'indépendance et d'équité.

Pierre Andrieu

inspecteur général honoraire
de l'Instruction publique

vos réactions

« pour une seule école »

L'« opinion » de Marie-Thérèse Chinchole, « pour une seule école » parue dans notre numéro du 16-9-76, et plus encore la « réaction » qu'elle avait inspirée à M. Husson (30-9-76) nous ont valu plusieurs lettres, émanant de membres de l'enseignement privé. Nous ne pouvons, faute de place, les publier toutes, nous ne retenons que celle de Claude Pellé, qui les résume assez bien.

Abonné de votre revue, je trouve sa lecture d'un grand intérêt tant par la qualité des articles que par sa neutralité.

Sans vouloir entrer dans une polémique forcenée, ni même la soutenir, je ne puis laisser passer la lettre de M. Husson (publiée dans votre n° 290) ne serait-ce que parce qu'une impression de lassitude s'en dégage.

Non, l'école privée confessionnelle ne saurait se reconnaître dans l'image que vous projetez ; mais je ne nie pas que dans sa localité il puisse exister un gros problème, n'ayant sur ce point précis aucun élément pour porter un éventuel jugement. Je crois que si la concurrence est plus vive en province il est, malgré tout, mauvais et redoutable d'extrapoler à une situation générale.

J'admets que les motivations religieuses ne représentent pas toujours la préoccupation majeure des parents qui se tournent vers l'enseignement catholique mais nous ne sommes pas sectaires et le pluralisme ne nous effraie pas ; de toute manière, si ces familles viennent, ce n'est pas par hasard : ce n'est pas l'école catholique qui est obligatoire ! A l'heure actuelle toutes les couches de notre société fréquentent cette école : les enfants de travailleurs immigrés (majoritaires dans certains établissements) comme ceux des « bourgeois ». Ce large éventail de notre recrutement ne peut que porter à l'interrogation. Soyons justes, M. Husson, dans une grande ville une famille d'ouvriers qui décide d'inscrire son enfant à l'école catholique ne cherche à faire plaisir ni à son employeur ni au voisinage ; vous connaissez comme moi la grande indifférence, regrettable, qui régit les relations humaines urbaines. Ajouterai-je que nous accueillons un nombre croissant d'enfants des personnels de l'enseignement public ? Personnels appartenant à des niveaux hiérarchiques variés...

Par essence, l'école catholique offre une rencontre et une éducation de la foi mais aussi une éducation plus globale et, sans s'arrêter au plan religieux, des parents peuvent chercher dans l'école bien des valeurs qui ne sont pas, heureusement, l'apanage du chrétien mais que le chrétien ne renie pas, bien sûr. Sur cette base minimale commune, ce consensus dirons-nous maintenant, se retrouvent de nombreuses familles.

Personne, je pense, pour ne prendre qu'un seul exemple, ne trouvera anormal que le choix de parents responsables se porte vers des établissements scolaires dans lesquels la personnalité de leur enfant sera prise en considération en tant que telle et je regrette amèrement que seules les écoles privées soient supposées le faire.

Par définition une école confessionnelle n'est pas neutre mais le corollaire est qu'elle n'est pas hypocrite ; ceci n'a rien d'incompatible avec la tolérance qui règne peut-être plus fort que là où sont affichées laïcité et neutralité quand s'étaient politisation et endoctrinement.

Il y a plus grave à mes yeux : je relève dans le courrier de M. Husson quelque légèreté — que sa situation particulière explique sans doute — car accuser le « privé » de malhonnêteté est aller vite en besogne !

Chef d'établissement (premier et second degrés), le premier de mes devoirs envers l'élève que j'inscris est, à travers et par-delà l'éducation qui lui est proposée, de le présenter aux examens d'Etat avec les plus grandes chances de réussite. Les élèves qui entrent en classe terminale sont tous inscrits à l'examen, même s'ils ne sont pas assurés d'un succès en fin d'année ; nous avons parfois en terminale des élèves que les établissements publics n'acceptent pas et notre pourcentage de réussite me permet de ne pas relever les assertions relatives aux « carnets de notes lénifiants entretenant l'espoir chez les parents ».

D'un autre point de vue je ne saurais me tenir pour responsable des règlements de l'Education nationale. Il faut se mettre à la place de parents à qui l'on déclare, à l'orée de l'école élémentaire, que, faute d'appartenir, pour quelques semaines parfois, à une stricte classe d'âge, leur enfant — éveillé — doit rester une quatrième année en classe enfantine !

Pour finir, interrogeons-nous.

Pourquoi un maître vient-il faire carrière dans l'enseignement privé, assuré qu'il est d'avoir un traitement moins intéressant et des avantages sociaux qui ne se comparent pas à ceux des fonctionnaires du public ? Est-ce l'exploitation dénoncée par M. Husson ?

Pourquoi des parents boudent-ils un enseignement gratuit ?

Pourquoi certains de ceux-ci, appartenant aux milieux de gauche — non intellectuels — voire au milieu syndical, pénètrent-ils à leur tour, depuis quelques années, dans nos écoles ?

Tout ce qui précède fait, qu'à mes yeux, la querelle scolaire est dépassée sauf si un radicalisme formel, anticlérical et antédiluvien, tient à perdre quelques voix précieuses, lors

de consultations nationales, parce qu'il aura mis à côté de la plaque (cf. le récent passé, d'une part, le plan éducatif du PS et les déclarations de M. Mexandeau, d'autre part). Je ne peux croire à l'aveuglement de nos contemporains; ils sont plutôt profondément attachés à la liberté, donc au choix possible entre deux systèmes d'enseignement.

Si l'école catholique a su se faire reconnaître, ce n'est pas par hasard mais par son dynamisme et sa volonté de rénovation et de recherche pédagogiques et ceci ne dépend pas de moyens financiers exorbitants (donc tout le monde peut relever le défi) car elle n'est riche que du dévouement, de la compétence et de la conscience de ses maîtres. Concurrency et émulation sont générateurs de progrès, en éducation comme ailleurs, l'espoir existe si nous croyons à notre tâche.

M. Husson se débat certainement, seul, au milieu d'une situation peu enviable et je comprends son agacement, c'est dans cet esprit que j'ai reçu son propos. Si cette modeste réponse, mise au point, pouvait servir de base à un échange plus large, et plus personnel, pour une meilleure compréhension, j'en serais heureux et je m'y prêterais volontiers.

Claude Pellé
directeur d'école

L'éducation tient, à son tour, à répondre à ce correspondant essentiellement pour placer le débat au-dessus des cas particuliers qui peuvent l'occulter. Il n'est pas exact, en effet, que le problème de la concurrence des deux écoles soit totalement dépassé, même s'il ne se pose plus tout à fait dans les mêmes termes que dans un passé « lointain ». Il reste très brûlant dans certaines régions de notre pays et continue à y susciter de très graves conflits. C'est vrai, en particulier, dans des zones urbaines où l'enseignement privé obtient de multiples dérogations et par suite des conditions d'enseignement impossibles à réaliser dans le secteur public, que ce soit en ce qui concerne la réglementation de l'orientation scolaire ou le taux d'encadrement. Cette inégalité, dont souffre l'enseignement public, n'est pas la moindre raison de notre attachement pour lui et de notre volonté de le défendre.



BIFUR

Reproduction intégrale
de la revue de Georges Ribemont-Dessaignes
BIFUR (1929-1931)

Qualifiée par André Breton de « remarquable poubelle », *Bifur* sut réunir, entre 1929 et 1931, d'anciens dadaïstes : Jean Arp, Francis Picabia, Tristan Tzara, des excommuniés du surréalisme : Jacques Baron, Robert Desnos, Georges Limbour, Jacques Prévert, Philippe Soupault, Roger Vitrac, les membres du « Grand Jeu », René Daumal, Roger Gilbert-Lecomte, Maurice Henry, de jeunes écrivains encore peu connus et qui avaient nom Michel Leiris, André Malraux, Henri Michaux, Paul-Yves Nizan, Jean-Paul Sartre, des collaborateurs étrangers, Miguel-Angel Asturias, Victor Chklovski, S.-M. Eisenstein, Nazim Hikmet, Langston Hughes, James Joyce, ceux qui devaient devenir les grands de la photographie, Germaine Krull, Brassai, Man Ray, Sébastien Tabard, beaucoup d'autres, français et étrangers, marxistes ou anarchistes, bien souvent.

« Moi, je suis passé par Dada, dira Georges Ribemont-Dessaignes, le rédacteur en chef de la revue, alors, vous comprenez... les catalogues littéraires ! Les censeurs de *Bifur* étaient épouvantés par la disparate apparente des textes, ils eussent préféré de beaucoup que ceux-ci fussent présentés sous un uniforme visible et reconnaissable des quatre coins du monde, mais je n'ai jamais eu le tempérament d'un chef d'armée... »

Les collaborateurs de *Bifur* se ressemblent pourtant par

une semblable négation de l'univers du langage. Ils lui préfèrent les rapports corporels, les sensations, les désirs, seules vraies présences au monde, et, pour cela, rejettent par-dessus bord la morale traditionnelle. Leur soif d'errance à la rencontre de tout les met en contact avec la terre entière, leur permet « d'appréhender l'homme total ». Sans relâche, ils interrogent : qu'est l'homme, que peut un homme ? Ils cherchent une réponse à travers l'histoire, la poésie, la politique, la sociologie, la littérature, la musique, le cinéma, la peinture, le folklore, la philosophie, le sport...

Dans un prospectus diffusé à l'occasion de la publication de la revue était écrit : « *Bifur* sera en 1930 ce que *le Mercure* fut en 1830. »

Témoin magistral de l'époque du Grand Désir et bifurcation sur la terre entière, *Bifur* est passé à la postérité par cette « quête dévoilante » d'un but qui saisit la vie à l'instant, et par son refus de donner à la pensée « un uniforme, ce qu'elle a de plus périssable. »

Après le succès de *la Révolution surréaliste*, dans sa collection de réimpression des revues d'avant-garde, l'éditeur Jean-Michel Place se devait de reproduire *Bifur*. Les 8 numéros qui constituent la collection complète sont aujourd'hui réunis dans deux volumes de format 235 x 290, reliés pleine toile noire, et comprennent au total plus de 1 600 pages.

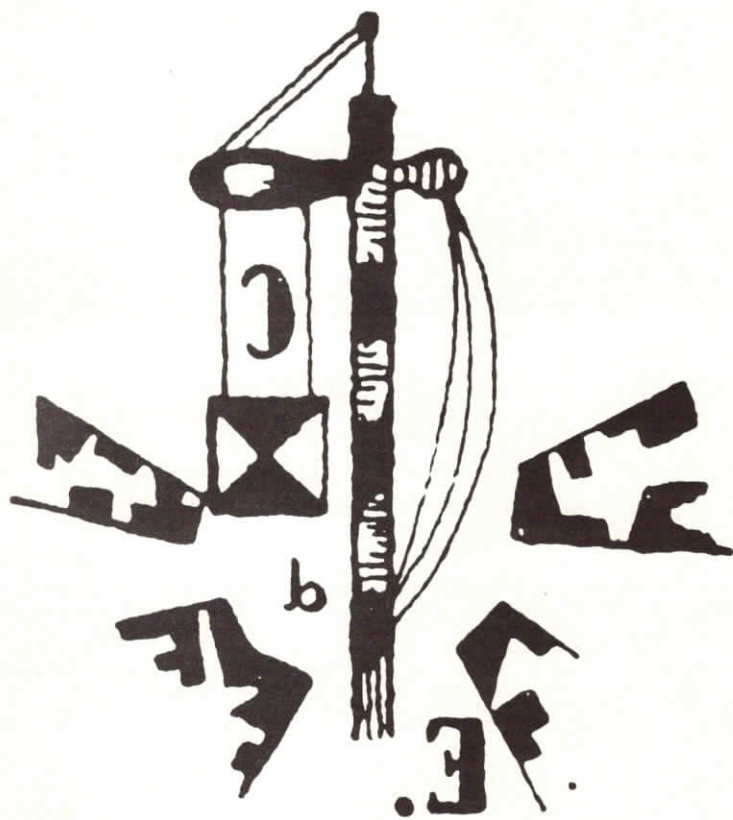
Bulletin de commande à remplir et à retourner à l'éducation, 2, rue Chauveau-Lagarde 75008 Paris

Je désire recevoir le volume comprenant la reproduction intégrale de *BIFUR*, édité par Jean-Michel Place au prix de 300 F franco

Nom
n° rue
code postal ville

Ci-joint mon règlement, 300 F, par chèque bancaire mandat-lettre virement postal
3 volets, à l'ordre de l'éducation.

un dialogue à cent voix



le symbole graphique de Bifur

Le monde littéraire tremblait alors sur ses bases.
Il fallait tout renverser, tout reconstruire.
Le surréalisme, après Dada, imposait sa révolution.
Il avait ses papes, ses prophètes, ses excommuniés.
On se combattait à coup de talents ou d'injures.
Dans ce brouhaha d'audaces et de chefs-d'œuvre,
une revue, peut-être un peu oubliée aujourd'hui,
réclamait une place, et non des moindres.
Sa réédition intégrale aujourd'hui réveille
un souvenir qui ne devrait plus s'éteindre.
Aviez-vous lu « Bifur » ? Lisez-le donc ou le relisez.

EN CE TEMPS-LA, Jean-Paul Sartre était un « jeune philosophe », préparant « un volume de philosophie destructrice », et Henry (sic) Michaux un « jeune voyageur qui se rendait vraiment en Equateur et y emmena la poésie ». C'était en 1929-1930 et c'est ainsi que, avec beaucoup d'autres, ces débutants, respectivement de vingt-six et trente ans, sont présentés dans la revue *Bifur*.

La réédition de ces « documents » (1) apporte au lecteur, avec un peu de nostalgie pour ces tumultueuses années de l'après-première-guerre-mondiale, une magnifique bouffée d'air et du plus odorant. C'était donc en 1929. Ils étaient trois. Georges Ribemont-Dessaignes, né en 1884, ancien dadaïste (il a joué en particulier dans la pièce de Tristan Tzara, *Le cœur à gaz*, le 10 juin 1921) puis rallié au surréalisme qui, en 1930, l'« excommuniera », est le rédacteur en chef; Nino Frank, journaliste, ancien correspondant du *Corriere della sera*, en est le secrétaire général; Pierre Lévy était... le directeur, le commanditaire... et le metteur en pages.

Autour de ce triumvirat commence une brève mais passionnante aventure. *Bifur* veut s'ouvrir sur le monde entier, sur l'homme total. Il interrogera l'histoire, la politique, la sociologie, la littérature, la musique, le film, la peinture, le folklore, la philosophie, le sport, les faits divers. Il accueillera des collaborations aussi diverses que prestigieuses. Nino Frank avait apporté, de son passage à la revue italienne *Novecento*, de solides relations. Ainsi *Bifur* a pu bénéficier de « conseillers étrangers », et quels conseillers ! James Joyce, qui se contente d'ailleurs, en fait, de lui donner un poème « Pomme d'api »; Boris Pilniak (« Le premier écrivain surgi en Russie après la Révolution. L'auteur de *L'année une*, de *Récits simples*, de *Les machines et les loups*. Un chercheur de faits et d'idées. Trente-cinq ans ») qui amena à la revue

des écrivains soviétiques alors inconnus en France; William Carlos Williams (« Médecin à Rutherford (New Jersey). Avec Cumming, Hemingway et Mac Almon, l'une des forces les plus vives de la littérature américaine d'aujourd'hui. Auteur de *Kora in Hell*, de *The great american Novel*. Quarante-six ans »), qui fit ainsi découvrir aux lecteurs français des Noirs américains comme Jean Tower et Langston Hughes; l'Italien Bruno Barilli; l'Espagnol Ramon Gomez de la Serna; l'Allemand Gottfried Benn.

Georges Ribemont-Dessaignes avait autour de lui ses anciens amis de Dada, Hans Arp, Tristan Tzara; d'autres, comme lui, échappés du surréalisme, Georges Limbour, Francis Picabia, Philippe Soupault, Robert Desnos, Roger Vitrac; des membres du *Grand jeu*, Maurice Henry, Jacques Baron, René Daumal, André Rolland de Renéville. Il convainquit Jacques Prévert de lui donner un de ses premiers textes « Souvenirs de famille ou l'Ange garde-chiourme »; il obtint d'Henri Michaux des extraits d'*Ecuador* et du *Drame des constructeurs*.

Pierre Lévy, qui était propriétaire d'une librairie et fondateur des éditions du Carrefour spécialisées dans les « œuvres originales, livres de luxe, ouvrages d'art, livres illustrés par les meilleurs peintres et artistes modernes », connaissait tout Paris (et le Tout-Paris) et voulait concurrencer la luxueuse revue internationale de la princesse Bassiano, *Commerce*, où écrivaient Paul Valéry, Léon-Paul Fargue et Valéry Larbaud. Il ne gagna pas beaucoup d'argent dans l'affaire. Car quel public pouvait trouver cette revue « politico-anarcho-gauchiste », mais très chère pour l'époque (20 francs le numéro) ? *Bifur* tira un temps à 3 000 exemplaires, puis à 2 000 et avait 400 abonnés. Après huit numéros, il cessa de paraître, malgré une tentative — lancée par Paul Nizan, l'ami de Pierre Lévy

— de la placer sous le contrôle du parti communiste.

La liste des sommaires n'en a pas moins comporté, dans un si bref espace, un bel échantillon de ce que les lettres et les arts avaient alors de plus éminent. Sur les 126 auteurs publiés, il est difficile de faire un choix qui ne soit pas injuste. Citons seulement pour donner une (petite) idée de la richesse de *Bifur*, Miguel Angel Asturias, Blaise Cendrars, Eugène Dabit, Ilya Ehrenbourg, S.-M. Eisenstein, Jean Giono, Jean Giraudoux, Martin Heidegger, Ernest Hemingway, Nazim Hikmet, Pierre-Jean Jouve, Franz Kafka, Buster Keaton, André Malraux, Darius Milhaud, Eugène O'Neill, Henri Sanguet, Jules Supervielle, Edgar Varèse... A ces « écrivains » venus de tous les horizons s'ajoutaient des photographes et parmi, aussi, les meilleurs de l'époque, comme Brassai ou Man Ray. Et par une malice supplémentaire, chaque numéro comportait, ici et là, en bas de page, des « événements », des petits faits divers bizarres et cocasses recueillis partout dans le monde. Ainsi celui-ci : « Cinq condamnés à mort, actuellement détenus à la prison de Sing-Sing, ont été avisés que leur exécution était retardée jusqu'après les fêtes de Noël. Cette mesure a été prise en considération de ce que les condamnés font partie de la chorale de la prison et qu'on a besoin de leur concours pour la réalisation du programme des fêtes de Noël. »

Au bout d'un an de publication, après son sixième numéro, *Bifur* proposait un premier bilan de son activité. Il se promettait au départ, dit ce texte, de s'avancer « paré des plumes de l'esprit avec un seul don dans les mains : la vie ». Certes, divers censeurs avaient pu reprocher « le disparate apparent des textes de *Bifur* ». Le premier bilan ne le nie pas, au contraire il le justifie : « Il est évident que l'uniforme de la pensée est justement ce qu'elle a de périssable. » On sent bien ici le coup de patte

au surréalisme.

Pourtant *Bifur* affirme que, de ces six premiers numéros, « se dégage... une impression très nette qu'aucune tendance d'aucune école définie ne réussit à limiter. Grâce à elle on découvre ce qu'il y a au fond du temps actuel qui se transforme chaque jour mais n'en reste pas moins l'interrogation renouvelée de l'individu devant tous les problèmes qu'il pose lui-même, c'est-à-dire devant soi-même et devant la collectivité, devant son propre esprit et devant le monde extérieur, devant la lutte permanente entre l'idéalisme et le matérialisme, plus que jamais aiguë, qui indique la fin d'un temps et le commencement d'un autre sans que l'homme soit en mesure de marquer un point en faveur de l'une ou de l'autre ».

C'était sans doute un beau programme que celui de *Bifur*, être la « rencontre » de voix venues de partout, discordantes peut-être, semblables pourtant par l'angoisse qu'elles portaient, par la volonté de mieux comprendre un monde au tournant, semblables aussi dans l'ensemble par la qualité de leur ton. Car, bien sûr, s'il est présomptueux d'affirmer que tous les textes publiés ont la marque indiscutable du génie — beaucoup de noms n'ont pas atteint les hauteurs de la gloire ou de la notoriété —, il est certain qu'à relire certaines de ces pages vieilles de près de cinquante ans on reste frappé de leur jeunesse et de leur force.

Et puis, surtout peut-être, et sans faire honneur à *Bifur* d'un cosmopolitisme — qui n'est souvent qu'un procédé ou un alibi —, il est réconfortant de retrouver ici réunies des voix qui parlaient tant de langues différentes. Ces dialogues sont rares. *Bifur* avait au moins prouvé qu'ils n'étaient pas impossibles.

Pierre-Bernard Marquet

(1) Par Jean-Michel Place, dans une superbe édition en deux volumes, reliés toile, de 812 p. et 796 p., 300 F. Préface de Jacqueline Leiner.

littérature sans frontière

QUE CE SOIT par l'écriture directe des écrivains francophones, ou que ce soit à travers l'écran le plus subtil d'une adaptation — qui est bien autre chose qu'une traduction pure et simple, quoique ne pouvant restituer l'éclat natif d'une expression pour nous à jamais voilée —, la poésie, le roman, le théâtre du monde entier nous parviennent, comme un ressac, et nous ouvrent des perspectives sans lesquelles, à l'heure où la technologie s'éploie dans les espaces, la littérature demeurerait cantonnée dans ses caissons étanches. Des éditeurs s'emploient à nous faire connaître ces productions artistiques étrangères : par exemple Pierre-Jean Oswald et les éditions Saint-Germain-des-Prés pour la poésie ; Gallimard pour le roman et la nouvelle. D'autres encore, qui publient des essais inspirés par la littérature ou par l'histoire et la vie actuelle d'un pays. Dans le premier genre, on pourra ranger l'ouvrage de Jean Déjeux : *Littérature maghrébine de langue française* (1). Dans le second, celui, plus récent de Françoise Corrèze, intitulé *Femmes des mechtas* (2) et sur lequel nous allons revenir.

Dans les revues, on trouve enfin et surtout — je dis « surtout » parce que la périodicité des revues leur permet d'offrir à leurs lecteurs un panorama très à jour — des numéros spéciaux fort intéressants, consacrés à la littérature contemporaine des pays étrangers.

J'aurais aimé signaler le livre de Françoise Corrèze sur les *Femmes des mechtas* en même temps que d'autres ouvrages de même nature. Mais le chroniqueur ne doit pas désirer être le maître des œuvres qu'il a aimées ; qu'il se contente de les servir. Le témoignage que rapporte Françoise Corrèze de son séjour dans les Aurès, est, tout comme *Les pousses de bambou*

(3) qu'elle écrivit auparavant sur la jeunesse vietnamienne, à la fois poétique, ethnologique et chaleureux. Elle narre dans ces pages, sans dithyrambe ni emphase, mais sans cacher sa sympathie, l'existence et les problèmes des femmes de l'Algérie d'aujourd'hui. Elle touche juste parce qu'elle sait voir, ressentir et décrire. Parce que son livre est aussi lucide et aussi digne que les femmes des mechtas auprès desquelles elle a vécu.

Pour élargir et approfondir la connaissance de l'Algérie actuelle, recommandons la lecture du numéro spécial de la revue *Europe* intitulé « Littérature algérienne » (4), présenté par Pierre Gamarra et Charles Dobzynski. Ce numéro est de tout premier intérêt car non seulement il marie des études sur le roman, sur le théâtre, sur la poésie de langue arabe et celle de langue française, avec des extraits romanesques et des poèmes, mais encore, ce faisant, il dégage, à partir du passé islamique jusqu'au plus récent présent de la République populaire d'Algérie, une identité propre à ce pays, qu'elle s'exprime à travers les vers du vieux barde de Tlemcen, Mohamed Ben Sahla, ou dans les voix nombreuses des jeunes poètes et écrivains, parmi lesquels certains noms sont loin de nous être inconnus : Mohammed Dib, Kateb Yacine, Mabile Tengour, Chakile Hammada, etc. Car, diront Gamarra et Dobzynski, « *Ce n'est pas façon de parler que dire l'Algérie un pays jeune : c'est la stricte vérité démographique et politique d'une nation qui ne se fait comprendre qu'en termes d'avenir. Ce qui ne signifie en rien oublier le passé* ».

Le numéro suivant de *Europe* (5) rassemble, sous le titre général « Création - Poésie - Prose », une constellation de textes en prove-

nance de diverses sources de création littéraire de par le monde. Mis à part le premier volet consacré à la « Poésie galaïco-portugaise du Moyen Âge », toutes les autres ouvertures en direction des pays étrangers nous font découvrir, ou reconnaître, quelques accents nouveaux de la littérature contemporaine : voix emprisonnées de l'Iran ; poèmes de Vlada Urošević, en provenance de Yougoslavie ; de Vladimir Molan pour la Tchecoslovaquie ; le satirique « Homo Papadocus » du célèbre poète haïtien René Depestre. Pour la France, une nouvelle de Michel Cossem, un extrait du roman de Joseph Guglielmi, *L'école de plongée*, des poèmes de Charles Dobzynski, Jacques Gaucheron, Jean-Claude Renard, etc. (que les « et cœtera » veuillent bien m'excuser !)

A ces différentes perspectives, ajoutons, enfin, celle que nous propose le dernier numéro des *Temps modernes* (6). Ce numéro spécial intitulé : « Les Etats-Unis en question », publié à l'occasion du bicentenaire des Etats-Unis, contient à lui seul toutes les faces d'un prisme qui permettra au lecteur de reconstituer, comme un puzzle géant, la silhouette actuelle du colosse américain. Etudes, interviews, littératures fournissent peu à peu les éléments dominants de cette « Civilisation à vendre » ainsi que l'écrit Allen Ginsberg au cours d'un poème magistral qui traduit bien le désarroi, l'incertitude et l'angoisse d'une société qui n'aurait plus que le recours à sa propre voix pour se raconter, se brocarder et — peut-être — s'abonner elle-même.

Pierre Ferran

(1) Editions de l'Ecole, 1973, 496 p., 56 F. Jean Déjeux est aussi l'auteur, aux PUF, de *La littérature algérienne contemporaine* (Coll. « Que sais-je ? n° 1604, 1975).

(2) Editeurs français réunis, 1976, 252 p., 34 F.

(3) Editeurs français réunis.

(4) N° 567/568, juillet-août 1976, 20 F.

(5) N° 569, septembre 1976, 20 F.

(6) N° 362, septembre 1976, 15 F.

POESIE

centenaire d'Anna de Noailles

A l'occasion du centenaire de la comtesse Anna de Noailles, les éditions Grasset publient un *Choix de poésies* (320 p., 30 F) établi par le poète même, et préfacé par son ami Jean Rostand.

« L'amitié est mon second métier », disait Anna de Noailles : et ceux qui l'ont connue ont souvent évoqué la figure de cette femme belle et brillante, intarissable bavard qui contraignait au silence (un silence subjugé) quiconque se trouvait à portée de sa voix. Plus d'un portrait conserve la mémoire de ce visage pâle et rond où flambaient d'immenses yeux sombres et mélancoliques.



On ne rend peut-être pas justice au poète souvent inspiré à qui nous devons *Le cœur innombrable*, *Les éblouissements*, *Les vivants et les morts*. Certes, les préciosités, les jolissesses surannées de ces vers abondants déconcertent notre sensibilité, comme les décors du début de ce siècle : tentures, poufs, passementerie, brûle-parfums et plantes en pots. Mais on oublie trop, sous ce

fatras, la ferveur sincère, l'amour de la vie, l'acceptation grave de la mort, le sentiment ardent de la nature universelle qui sont la vraie originalité d'Anna de Noailles. Ses poèmes d'amour ont une musicalité unique : la fuite irrémédiable du temps et la certitude de l'éternité ne vieillissent pas. Et plus d'un lecteur sera surpris de retrouver ou de découvrir dans ce recueil une femme intrépide, libre, passionnée de lucidité, une femme, après tout, moderne, qui sut avec vaillance assumer son identité.

J. D.

THEATRE

à l'affiche pour les jeunes

■ *Au théâtre de la Plaine*, 13, rue du général Guillaumat, 75015 Paris, une féerie en huit tableaux, sept animaux vivants, dix marionnettes et six chansons, *Histoires de la jungle*, tous les mercredis à 15 heures, jusqu'au 22 décembre, pour enfants de quatre à onze ans.

■ *A la mairie de Montrouge* les mercredis (14 h 30 pour les groupes, 16 heures pour les familles) et les jeudis (14 h 30 représentations scolaires), les P'tits Bonshommes, marionnettes à fils d'André Blin : *Le tour du monde en 80 minutes* (les 2, 3, 10, 17, 18, 24 et 25 novembre et le 1^{er} et 2 décembre); *Le grenier aux chansons* (les 20, 21, 28, 29 décembre et les 2, 3, 9, 10, 16 et 17 février); *Le secret du dragon* (les 22, 23, 24 et 25 février et les 2, 3, 9, 10, 16, 17, 23, 24, 30 et 31 mars).

■ *Au théâtre Montparnasse*, 31, rue de la Gaité, 75014 Paris et *au théâtre de l'Atelier*, place Charles-Dullin, 75018 Paris, tous les jours (sauf samedi et dimanche) à 14 h 20, « Connaissance des classiques » propose aux chefs d'établissement un contrat de collaboration destiné à renouveler les traditionnelles matinées classiques grâce à des colloques de présentation et de sensibilisation avant la représentation et des débats à la suite de chaque séance. Au programme cette année : *Le malade*

imaginaire (du 4 novembre au 17 décembre), *Les fourberies de Scapin* (du 13 janvier au 18 février), *Le barbier de Séville* (du 28 février au 1^{er} avril), *Le médecin malgré lui* (du 21 avril au 3 juin) au théâtre Montparnasse; *L'avare* (du 12 novembre au 17 décembre), *Le roman de Renard* (du 27 janvier au 18 mars), *La farce de maître Pathelin* (du 18 avril au 9 mai) à l'Atelier. Renseignements à « Connaissance des classiques », 39, rue Esquirol, 75013 Paris, tél. : 535-57-64.

■ *Au théâtre de Dix heures*, 36, boulevard de Clichy, 75018 Paris, le « Petit théâtre Virgule » de Frank Herscher présente tous les mercredis et samedis après-midi un spectacle dans la tradition de Guignol, sur le thème de *La belle au bois dormant*, prétexte d'improvisations mêlant l'actualité à une forme d'écriture fantastique et désuète. A 16 heures... et les spectateurs ont droit, aussi, à un goûter-surprise !

■ *Dans le Nord — Pas-de-Calais*, 1976-1977 sera « une année du théâtre pour la jeunesse ». A l'initiative de l'Office culturel régional et à l'invitation du théâtre La Fontaine, qui vient d'être classé parmi les six centres dramatiques nationaux pour la jeunesse en préfiguration, les municipalités de la région vont accueillir les six principales troupes françaises pour la jeunesse : la compagnie Bazilia, de Saint-Denis, avec *Demeter couronnée* de Patricia Giros et Daniel Bazilier (à partir de 9 ans), du 8 au 12 novembre; le théâtre du Gros Caillou de Caen, avec *Passe passe* d'Yves Graffey (5 à 8 ans) du 6 au 10 décembre; le théâtre de la Pomme verte de Sartrouville avec *En attendant les oiseaux* de Catherine Dasté (5 à 9 ans) du 10 au 15 janvier; le théâtre des Jeunes années (Maurice Yendt) de Lyon avec *Kirkerjkiste* de Paul Maar (5 à 9 ans) du 28 février au 4 mars; la Comédie de Lorraine (Henri Degoutin) de Nancy, avec une création collective, et bien entendu le théâtre La Fontaine (René Pillot) de Lille, avec *Le petit Prince* d'Antoine de Saint-Exupéry (à partir de 9 ans) jusqu'au 31 décembre et du 21 janvier au 25 mars, *Lagardère père et fils* de René Pillot (à partir de 9 ans) du 5 au 20 janvier et *Dans ma maison* (enfants de maternelle) en avril, mai et juin.

CINEMA

“La dernière folie de Mel Brooks”

Le titre original du film *Silent Movie* était bien plus expressif que le titre français. Renouant avec un sujet qu'il avait déjà exploité dans *Les producteurs*, Mel Brooks nous entraîne ici dans la jungle du cinéma hollywoodien, dans un conflit entre deux grandes firmes dont l'une porte le nom significatif d'Engulf and Devour. Prétexte de l'affrontement : un film que le metteur en scène Mel Funn (joué par Mel Brooks lui-même, escorté de Dom de Luise et — bien sûr — de Marty Feldman) s'efforce de réaliser. Son idée de génie, c'est de faire, en 1976, un film muet, mais pour mettre l'affaire sur pied il lui faut convaincre et engager plusieurs vedettes : Burt Reynolds, Lisa Minelli, Anne Bancroft, Paul Newman... et déjouer les sinistres traquenards des émissaires d'Engulf and Devour, dont l'ensorcelante Vilma Kaplan : il y parviendra, bien sûr dans une *happy end* dansée selon la tradition des comédies musicales.



Car *Silent Movie*, comme le film dont il raconte la genèse mouvementée, est sonore, mais muet. Ce qui lui permet de retrouver le rythme, les effets, le crépitement des gags des films de Laurel et Hardy, ou des Marx; et on

peut être assuré qu'il n'y a pas une longueur, que tous les effets sont exactement à leur place, et que l'invention comique n'est pas avare. Mais surtout cette référence implicite à des modèles connus ajoute parfois, à des gags excellents en eux-mêmes, le charme de l'allusion parodique : on savourera, sur le plan visuel, la référence au lion rugissant de la Metro-Goldwyn; sur le plan du scénario, la conversion sentimentale de la vamp traîtresse, qui tombe amoureuse du héros; sur le plan de l'interprétation, la silhouette de séducteur à la Clark Gable (avec les gestes favoris) que dessine Burt Reynolds. Ajoutons que, comme ses modèles, *Silent Movie* fait appel à toutes les ressources de l'arsenal comique : truquages, accélérés, conventions et excès de toutes sortes.

Joyeusement libéré du bâillon du réalisme, Mel Brooks respire, et nous fait respirer, l'air vivifiant du comique intégral et déchaîné. Un petit chef-d'œuvre à ne pas manquer.

“Mes chers amis” de Mauro Monicelli

Film posthume de Pietro Germi, réalisé par son ami Mauro Monicelli, *Mes chers amis* a pour thème les aventures de quatre copains, inséparables depuis le collège et le régiment, et qui, la cinquantaine venue, veulent poursuivre leurs farces et leurs virées d'adolescents : des « Vitelloni », en somme, mais qui auraient continué quinze ans de plus.

En fait, après un démarrage qui nous les montre réunis à l'hôpital où les a conduits une équipée automobile un peu trop « tzigane », comme ils disent, le film se compose de quatre grands sketches consacrés chacun à un des « chers amis » : l'architecte qui séduit la femme du médecin de l'hôpital, et s'en repent; l'aristocrate décafé qui laisse sa femme et sa fille se geler dans une station alpestre où il les a « oubliées » depuis l'été, tandis qu'il poursuit des amours orageuses avec une collégienne un peu trop avertie; le patron de bistrot qui monte à un client odieux un énorme canular du style drogue — police — gang des Marseillais; enfin le paresseux de la bande, qui meurt, et dont la mort et l'enterrement sont

l'occasion d'un dernier déchaînement de farces dérisoires.

Film souvent cruel, n'épargnant rien ni personne, chargé d'un comique féroce et désespéré, *Mes chers amis* bénéficie d'une interprétation éblouissante (en tête : Ugo Tognazzi, Philippe Noiret, Bernard Blier); c'est aussi un film riche en images de grande qualité et surtout en détails ironiques et en mélanges de tons — du burlesque au tragique — dans la meilleure tradition du cinéma italien. Mais on en garde la bouche amère.

E.F.

MUSIQUE

jazz français

Y a-t-il un jazz français ? Beaucoup en doutent. Ce n'est pas l'avis de Art Spectacle Architecture (5, rue Barrault, 75013 Paris. Tél. : 589-99-67) qui organise, sous le titre général *Chouette musique au Fontaine*, une série de concerts au théâtre Fontaine (10, rue Fontaine, 75009 Paris). Au programme, les groupes suivants : Albert Marcœur, du 2 au 6 novembre; Cohalmec, du 8 au 13; West African Cosmos, du 15 au 20; Transit Express, le 22; Etron fou, du 25 au 27; Chute libre, du 29 novembre au 2 décembre; Nouvelle Lune, les 3 et 4 décembre; X Tet, du 6 au 11; Dharma, du 13 au 18. Tous les jours, sauf le dimanche, de 18 h 30 à 19 h 30. Abonnement pour les sept semaines (à souscrire avant le 2 novembre) : 70 F; entrée pour collectivités, étudiants, jeunes travailleurs : 15 F; pour les autres : 22 F.

TELEVISION

“Mourir autrefois” de Michel Vovelle

Parce que les rites qui entourent la mort sont très symptomatiques d'une société, Michel Vovelle, directeur de l'UER d'histoire de l'université de Provence, a expliqué à Pierre Duma-

yet, pour l'excellente série « Histoire des gens », comment les attitudes et les mentalités par rapport à la perte de la vie ont évolué au cours des siècles.

Partant de l'étude de l'iconographie, des statues, des édifices, des textes, et surtout des testaments (« *une merveilleuse source d'histoire sociale et d'histoire des mentalités* »), Michel Vovelle montre avec intelligence et clarté comment les danses macabres du xv^e siècle ont été récupérées par l'Eglise, comment, avec la déchristianisation progressive que la France connaît du milieu du xviii^e jusqu'à la Révolution, on se préoccupe moins de son propre salut que de la perte de l'être aimé, pourquoi un édit royal de 1776 transfère l'ensevelissement des disparus de l'église au cimetière, etc.

A travers l'évocation des rites funèbres, c'est toute une histoire sociale et politique de la France qui se dessine. Et c'est prodigieusement intéressant.

C. M.

à ne pas manquer

Samedi 30 octobre

20 h 30, Antenne 2 — *L'assassinat de Concino Concini* : Gérard Verguez, qui a pris des leçons chez Averty, renouvelle complètement et avec bonheur le genre de la dramatique télévisée; l'Histoire, qu'il a revue (et un peu corrigée) avec son complice Jean Chatenet, fera rire petits et grands.

Dimanche 31 octobre

20 h 30, TF 1 — *La ville sans loi*, un film de Howard Hawks de la meilleure cuvée.

Lundi 1^{er} novembre

• 20 h 30, TF 1 — *Jules et Jim* : variations sur la notion du couple; l'une des œuvres les plus sensibles, les plus passionnées et les plus intelligentes de François Truffaut.

• 22 heures, TF 1 — *Mourir autrefois* : voir notre article ci-dessus.

Mardi 2 novembre

20 h 30, Antenne 2 — *Votez Mc Kay*, un reportage-fiction très proche de la réalité comme seuls savent en faire les Américains; excellente introduc-

tion aux « Dossiers de l'écran » consacrés aux élections américaines.

Mercredi 3 novembre

• 20 h 30, TF 1 — *Celui qui ne te ressemble pas* : sur un sujet délicat, une dramatique toute en finesse, merveilleusement bien jouée par Jean-Pierre Sentier (le curé) et Tony Gatlif (le gitan).

• 22 heures, TF 1 — *L'élection d'une miss* : portrait ironique d'une petite ville, réalisé par José Berzoza à l'occasion de l'élection de Miss Jura.

Jeudi 4 novembre

22 heures, Antenne 2 — *La ballade de Panuji* : une très ancienne légende



orale du Radjastan sert de prétexte à de superbes images de la campagne indienne.

Vendredi 5 novembre

• 20 h 30, Antenne 2 — *Le cœur au ventre* : enfin un feuilleton populaire qui ne sombre pas dans la démagogie; l'histoire de trois garçons (Sylvain Joubert, Guy Marchand et François Leccia, vraiment très bons) qui, pour des raisons différentes, décident de devenir boxeurs.

• 20 h 30, FR 3 — L'excellent magazine « Vendredi » s'attaque cette semaine au scandaleux monopole détenu par les Pompes funèbres.

• 21 h 30, FR 3 — « Les grandes batailles du passé : Carthage », ou comment les Romains prirent leur revanche sur Hannibal.

UN EVENEMENT

APRES 4 ANS DE SILENCE
RECEVEZ CHEZ VOUS
DÈS PARUTION
LE

**NOUVEAU
GRAND DISQUE 30 CM
de
GEORGES
BRASSENS**

chansons inédites

42 F SEULEMENT !
port compris

aucune autre obligation d'achat

Retournez dès aujourd'hui
le bon ci-dessous

BON DE COMMANDE

..... exemplaire(s) BRASSENS.

M

Rue

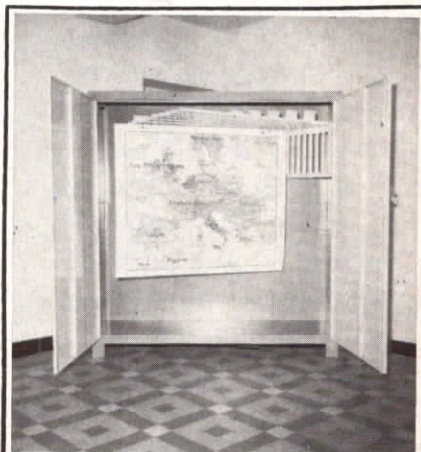
Code postal Ville

Ci-joint

en chèque (bancaire ou postal) à l'ordre de

INTER-LOISIRS

93 bis, rue Falguière, 75015 PARIS



ARMOIRE CLASSEUR

pour le rangement
de cartes de géographie

Sa conception a l'avantage de conserver les collections de cartes à l'abri de la lumière, poussière, détérioration, frottement, cassures, etc.

Encombrement : hauteur : 1,75 m,
largeur : 1,65 m, profondeur : 0,50 m.

Plusieurs milliers d'armoires en service.

Ets BARBIER et Cie

14, route de Moulins

58300 Decize

Tél. : 165

consommer... la grande affaire

Je consomme, tu consommes,
nous consommons...

Pas tous la même chose
ni de la même manière,
mais tous sans exception.

Des gens très compétents
se sont attachés à étudier
ce phénomène

qui n'est plus, et de loin,
seulement individuel,
mais un mode de relation
— ou de non-relation... —

collective, voire
un mode d'expression.

Ils ont même inventé
un nom pour leurs travaux,
le « consumérisme ».

Rédacteur en chef du
magazine des coopératives
de consommateurs,

Le coopérateur de France,
Jean Boniface publie ainsi
L'homme consommateur.

Il bat le rappel des
sciences dites humaines,
économie, écologie,
ethnologie, sociologie...,
pour déboucher sur une
dimension nouvelle
dont il faut tenir compte,
l'écologie sociale.

Il nous parle de son livre.

● Pourquoi ce livre ?

J'ai écrit ce livre pour deux raisons. D'abord parce que c'est mon métier — le journal que j'anime est en effet un journal de défense des consommateurs —, mais aussi parce que le « consumérisme » est un phénomène assez récent qui a pris beaucoup d'acuité durant ces deux ou trois dernières années. Or il me semble que tous les livres publiés à ce sujet ces derniers temps demeurent trop techniques, qu'ils tirent dans ce combat avec des armes à courte distance alors qu'il était nécessaire de prendre un peu de champ, d'aborder ce problème avec tous les instruments que nous donnent les sciences aujourd'hui.

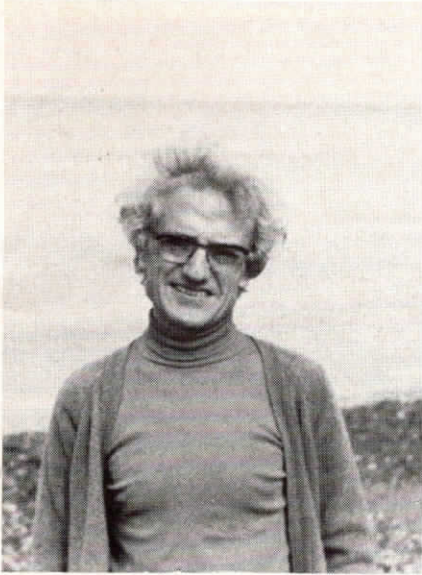
● Vous dites que la défense des consommateurs est un métier ?

Ce n'est pas un métier dans le sens étroit du terme, mais c'est le métier tout de même de ceux qui dirigent ou qui écrivent dans des journaux ou des magazines consommateurs comme **50 millions de consommateurs**, **Que choisir ?** ou **Le coopérateur de France**. Il s'agit en fait d'informer les consommateurs, de leur faire prendre conscience des difficultés, en quelque sorte de rendre les consommateurs intelligents. Et c'est évidemment beaucoup plus difficile à notre époque qu'en 1900 où il s'agissait essentiellement de survivre, manger, se défendre contre le froid et les maladies. Aujourd'hui le consommateur est assailli de tou-

tes parts et il a donc besoin de savoir se diriger au milieu des vitrines alléchantes, des étiquettes souvent ambiguës et finalement — et c'est le sujet de mon livre — au milieu de la vie elle-même, dans toute sa complexité. Il faut entendre en réalité le terme de consommateur dans le sens beaucoup plus large d'usager ; le consommateur n'est pas pour moi seulement celui qui mange, boit, etc., mais aussi celui qui utilise les biens et services collectifs, celui qui se sert de la société. Mais il ne faut pas oublier aussi que la consommation n'est qu'un aspect mutilé de la réalité ; c'est d'ailleurs le reproche que l'on peut adresser aux associations de consommateurs et au consumérisme en général car, une fois qu'on a effectué des tests, qu'on a fait des lois, on n'en a pas pour autant changé la société.

● La notion d'homme-consommateur n'a pas toujours existé. A partir de quand situez-vous son apparition ?

L'homme - consommateur est en effet une création moderne dont l'apparition est évidemment liée à celle du producteur. Autrefois les deux notions étaient complètement réunies dans la cellule familiale, mais, avec la division sociale, l'éloignement des gens hors de chez eux pour aller produire tandis que les autres se rendaient sur le marché pour acheter, les deux fonctions se sont nettement scindées et, lorsque des difficultés en matière de consommation se sont manifestées, les pre-



mières ligues de consommateurs sont apparues — à la fin du XIX^e siècle — suivies par les coopératives. On peut donc faire remonter à une centaine d'années la première manifestation du consumérisme, le besoin pour les consommateurs de se regrouper pour défendre leurs intérêts et s'informer. Il est bien évident que les problèmes de consommation ne se posent que lorsqu'une société est arrivée à un stade suffisamment sophistiqué de son développement.

● **N'est-il pas abusif de parler d'un homme-consommateur alors que — et cela ressort de chaque chapitre de votre livre — les hommes sont tout à fait inégaux devant la consommation ?**

L'inégalité apparaît avec clarté lorsqu'on considère la consommation comme un fait social. On a trop tendance à ne considérer la consommation que comme liée au revenu, aux questions d'argent — il est certain que cela joue d'une façon considérable puisque c'est le pouvoir d'achat qui délimite le pouvoir de consommer —, mais les facteurs culturels, psychologiques, géographiques interviennent aussi d'une façon considérable. Tout le monde ne consomme pas de la même manière ; aussi bien la consommation doit-elle être considérée sous le double aspect quantitatif et qualitatif. Et encore là faut-il considérer deux points : d'une part des critères objectifs de la qualité de la consommation déterminés par des paramètres que

les savants inventent, et le côté absolument subjectif qui n'est ni plus ni moins que le bonheur ; alors là, tout est possible, c'est l'appréciation de chacun : on peut être heureux étant pauvre et malheureux étant riche.

Telle que je la conçois la consommation a un sens humaniste. Bien consommer c'est être un honnête homme, bien savoir utiliser son pouvoir d'achat, mais aussi savoir se conduire avec la nature, savoir se conduire avec les autres hommes. Le problème des relations entre les hommes me paraît en effet beaucoup plus important que celui de la consommation sous son seul aspect quantitatif. En raison des goulots d'étranglement qui apparaissent tant sur le plan énergétique que sur le plan de la circulation des véhicules, de l'encombrement de l'appareillage ménager dans les maisons, on va de plus en plus vers une recherche de meilleure qualité de la relation entre les hommes. La question est alors de savoir si l'on y parviendra en effectuant de simples aménagements (lois en faveur des consommateurs, défense d'une meilleure qualité des aliments, définition de normes à ne pas dépasser pour les produits toxiques, par exemple), ou par un changement très profond de la société.

● **La politique de défense des consommateurs semble bien en effet, pour le moins ambiguë. Le cas de Ralph Nader, aux Etats-Unis, est tout à fait exemplaire à cet égard.**

En effet, c'est une entreprise généreuse, mais aussi ambiguë. Elle est généreuse dans la mesure où elle a fait prendre conscience aux consommateurs américains que bien souvent ils étaient les dindons de la farce. Mais elle est ambiguë dans la mesure où elle aboutit à aménager la consommation et donc à perpétuer la situation existante. Dans ce sens la démarche de Nader me paraît limitée ; elle devrait s'accompagner d'une critique beaucoup plus fondamentale.

● **Dans votre livre vous semblez assez sévère à l'égard des laboratoires qui pratiquent les tests comparatifs de produits ?**

En effet, la plupart des laboratoires sont des laboratoires de producteurs ou de fabricants qui sont ainsi juge et partie. Ils sont nécessairement mal placés pour se critiquer eux-mêmes. Les contrôles effectués par les fabricants eux-mêmes — il faut mettre à part le Laboratoire coopératif et quelques laboratoires d'Etat mais trop peu nombreux — sont donc sujets à caution, à moins que n'interviennent des réformes au sein même de l'entreprise — peu probables pour le proche avenir — par lesquelles les producteurs, les travailleurs seraient admis à avoir un pouvoir de contrôle et de décision sur ce qui se fabrique dans leur entreprise.

● **Malgré ce que vous dites ici, dans votre livre vous ne vous engagez pas vis-à-vis de telle ou telle option politique et idéologique.**

Je n'ai pas voulu faire de ce livre un livre politique, mais au contraire rester sur le strict plan de la consommation. J'ai laissé à chaque lecteur le soin de s'engager à fond car il y a plusieurs façons d'envisager l'amélioration de la consommation. J'ai voulu ouvrir des voies, j'ai donné des instruments critiques qui ont besoin d'être complétés. Cependant je pense que la dimension écologique et biologique est fondamentale parce que, si l'on en reste simplement aux produits et à la lutte pour leur amélioration, on ne comprend rien à rien. Il faut tout replacer dans une perspective cosmique et biologique car nous sommes impliqués avec notre corps à l'intérieur de la consommation : nous sommes nous-mêmes une usine et l'on ne peut le comprendre que par rapport à ce monde très vaste qui nous entoure. Il faut replacer un fait modeste comme le repas quotidien dans une perspective globale. Ainsi devraient apparaître des générations de nou-

veaux consommateurs qui ne seraient pas simplement des petits bricoleurs mais des hommes complets avec une armature intellectuelle très solide, capables de discuter avec ceux qui détiennent les leviers de commande, sachant donner cette grande vue de la consommation ; à ce moment-là, ce n'est plus du bricolage, mais un combat qui est du niveau et qui a la noblesse du combat politique et syndical.

● **Est-ce qu'à certains égards la consommation n'est pas un alibi, le déplacement sur un terrain déterminé de phénomènes qui, d'ordinaire, se manifestent ailleurs ?**

Chaque acte de consommation présente en effet plusieurs aspects. Il y a bien sûr l'aspect nécessité — il faut vivre —, mais il y a aussi l'aspect langage. Dès qu'on consomme, non seulement on se maintient dans l'existence, mais on s'exprime à l'égard de ses semblables. La consommation n'est jamais un fait solitaire mais un fait tourné vers l'extérieur par lequel on veut dire quelque chose, qu'il s'agisse de répondre ou de dépasser une situation donnée. C'est souvent une façon de dominer, d'essayer d'être le meilleur, le premier : par là s'exprime la compétition sociale.

Cet aspect de fonction de langage de la consommation qui est un aspect culturel lui donne sa grandeur et sa noblesse mais peut aussi conduire à la servitude car il existe des gens qui sont dévorés par leur propre consommation : ils en sont devenus les esclaves et lorsque leur vie arrive à son terme elle n'a eu aucun sens sinon cette dévotion elle-même. On pense alors au roman **Les choses** de Georges Pérec.

● **Dans la conclusion de votre ouvrage, vous appelez de vos vœux l'apparition d'une nouvelle morale. Qu'entendez-vous par là exactement ?**

Il peut paraître un peu étrange que je termine en effet en introduisant cette notion de nouvelle morale, mais

je n'ai fait qu'exprimer le changement le plus fondamental qui est en train de se réaliser et qui frappe de plein fouet le fait consommation ; car la morale, c'est justement la manière que l'homme se donne, s'impose, d'utiliser les biens et les services. Si l'on n'utilise plus les biens de la même façon demain qu'aujourd'hui, la consommation elle-même changera profondément et, par voie de conséquence, la production elle-même et donc la société dans son ensemble. Il est certain que si demain on ne veut plus se transporter individuellement, pour une raison morale, mais qu'on veut avoir des voitures communes, cela va transformer le système industriel et, par ricochet, cela ira très loin. Si demain les hommes et les femmes ne veulent plus vivre de la même façon ensemble, non plus en couple ou en famille bloquée comme une forteresse, mais en communauté ou en reconstituant plusieurs fois un couple dans une même vie, il va s'ensuivre une différence dans la manière de construire les maisons et l'on ne verra plus les pavillons de banlieue s'étendre à l'infini mais au contraire surgir un nouveau type de construction qui a pu être préfiguré par les utopistes français du XIX^e siècle tels que Fourier. Donc je crois que, pour la consommation, la nouvelle morale qui s'annonce est tout à fait essentielle.

● **Comment conciliez-vous l'aspiration à une liberté individuelle de plus en plus grande et la nécessité du maintien de l'ordre collectif ? C'est un problème qui, dans votre livre, semble vous avoir gêné.**

Il est certain que l'ordre, la contrainte sociale, est un problème qui est au cœur de toutes les discussions actuelles. Or, je suis arrivé à cette conclusion que l'ordre et la contrainte sont nécessaires car ils sont la définition même de l'homme et de l'humanité. Il est certain que si la vie ne s'était pas coulée dans des contraintes on n'aurait jamais abouti à la société actuelle. Le

problème c'est : comment parvenir, à l'intérieur de ces contraintes, à infuser de la liberté car, on le sait bien, trop de contraintes, ça tue. L'écologie nous donne l'exemple de systèmes où il existe à la fois de la liberté et de l'ordre. Leur coexistence paraît impossible ; or, dans la vie elle se réalise, de petits systèmes existant à l'intérieur de systèmes plus complexes à l'intérieur desquels ils s'intègrent.

Comment réaliser cela d'une manière concrète ? C'est une très grande difficulté et je n'ai pour ma part pas de solution originale mais il faut s'attaquer sérieusement à ce problème ; trouver comment, dans une société qui deviendra de plus en plus contraignante, on peut aller aussi vers une société qui soit aussi de plus en plus libre. Certains disent que c'est impossible mais je crois qu'ils ont tort et c'est pour cela que j'ai évoqué ces expériences, très nombreuses aujourd'hui, où les gens, parallèlement à une vie sociale collective, ont réussi à recréer de la liberté dans des conditions souvent très difficiles, notamment dans des conditions de très grande pauvreté. Ces expériences qui pullulent actuellement me semblent être le signe avant-coureur, la germination d'une nouvelle société. Il va falloir que ces expériences soient un jour reprises en compte par les grandes forces sociales, syndicales et politiques ; plutôt qu'elles s'en méfient, qu'elles les assument. Ainsi le mouvement coopératif se méfie des petites coopératives sauvages ; on peut souhaiter au contraire qu'il les considère avec sympathie en essayant d'y retrouver l'esprit de leurs origines. Le grand problème c'est de parvenir à donner leur chance à ces petites expériences tout en les intégrant à la politique des grands appareils qui doivent avoir assez d'humilité et de souplesse pour les écouter dans un dialogue permanent. Cela me paraît très difficile, mais c'est là, selon moi, que s'ouvre l'avenir.

Propos recueillis par
Jean-Pierre Vélis



“l'homme consommateur”

Pour compléter et conclure cet entretien, nous publions ici, avec l'aimable autorisation de l'auteur et de l'éditeur, les toutes dernières pages de l'ouvrage de Jean Boniface (Société coopérative d'information et d'édition mutualiste, 10, rue Desaix, 75730 Paris cedex 15, 350 p., 42 F).

Me voici au bout de la piste. Des lecteurs la prolongeront. Pour les uns, elle débouchera dans la dure lumière de la lutte sociale. Pour d'autres elle s'enfoncera, tâtonnante, dans l'épaisse forêt de l'aventure spirituelle : qu'est-ce donc que le cœur de l'homme, ce puits d'inquiétude et de mystère, et quel est le sens de la vie ?

Au moment qu'ils vont me quitter, même s'ils me reprochent de m'arrêter là, et pourvu qu'ils se sentent le désir d'aller plus loin, il me semble que ce livre n'aura pas été tout à fait inutile. Après tout, ils n'ont qu'une vie à vivre pour se comprendre eux-mêmes et tous les autres avec. C'est peu. Ils n'ont qu'une vie à vivre pour participer, dans les grands ou les petits rôles, à la création de l'histoire humaine. C'est peu.

Qu'ils se hâtent donc. Qu'ils cessent de gémir d'insatisfaction et de se replier frileusement sous la tente de leur minable confort et de leurs certitudes incertaines. Qu'ils sachent pour une fois douter de tout y compris d'eux-mêmes et ouvrir

largement les yeux.

Voilà que les projecteurs des sciences humaines balaièrent au loin devant eux et profondément en eux-mêmes, leur découvrant que le consommateur n'est pas un être plat, un fétu, jouet des seules forces du marché. Il leur faut descendre, comme Dante, les cercles que nous avons descendus. Ils verront que que l'humble cellule consommatrice plonge par ses canaux souterrains au cœur du passé et tient par ses liens les plus ramifiés à tout le corps social.

Elle est un microsoma à la fois dépendant et autonome, qui cherche fragilement son équilibre. Selon les lois d'une écologie sociale mal définie.

Elle émet des signes et s'insère elle-même dans de vastes systèmes expressifs par lesquels elle prend sa signification, à travers lesquels les consommateurs s'interpellent et se répondent les uns aux autres, se classent en séries, s'individualisent, se dépassent, se dominant, ou sim-

plement s'expriment.

Consommer n'est donc pas simplement combler une rareté : la rareté, hormis celle des biens essentiels, n'existe que parce que le voisin a plus. Ce n'est pas seulement satisfaire un besoin : il n'y a pas de besoins satisfaits, hormis les plus utilitaires quand ils le sont, mais seulement des besoins qui foisonnent interminablement.

Consommer, c'est surtout se faire plaisir en jouant au jeu de la différence sociale. Non pas entre joueurs, d'homme à homme, mais par le relais des objets et des organisations bureaucratiques, c'est-à-dire en empruntant le détour des codes des choses et du pouvoir.

Les relations humaines sont donc médiatisées (passent par un « médium ») et il s'ensuit une caricature de société qu'on a baptisée société de consommation, en ce sens que la relation se fait principalement par la consommation. Ce qui est mauvais, ce n'est pas de passer par les codes : comment les hommes feraient-ils autrement ? C'est qu'ils n'en aient ni la clef, ni la maîtrise, ni même la conscience, sauf quelques-uns qui en tirent tout le profit.

Ainsi sommes-nous emportés dans un tourbillon de renouvellement, dans une course dans laquelle nous nous aliénon et perdons notre identité. Tenter d'y échapper, c'est risquer gros, c'est risquer d'être exclus, « marginalisés », classés comme anormaux. Victimes et complices. Nous restons volontiers pris au piège des biens que nous avons et des services dont nous usons. Ils nous tiennent, nous dévorent. La consommation tend alors, comme un cancer, à envahir tout l'espace social, elle le déstructure et la vie se retire où naguère elle éclatait.

Des voix nombreuses parlent aujourd'hui de se libérer, annoncent un changement, l'avènement d'une nouvelle race de consommateurs née de la crise et qui commencerait à consommer moins et mieux. Ne l'ai-je pas écrit ici-même en évoquant des expériences non conformistes, une nouvelle morale, une résistance

aux modèles régnants, un désir général de participer, la recherche d'une autre croissance ? Un sentiment, sinon de rupture, du moins qu'un coup d'arrêt a été donné, se répand dans l'opinion.

Et déjà les hommes du marketing de se lamenter : « Mais où sont les neiges d'antan et les années dorées de la décennie 60-70 ? Nous ne reverrons plus cette belle époque où les produits nouveaux poussaient comme des pommes ». C'était pourtant une époque où les Français râlaient comme des pendus et confessaient leur mécontentement à qui voulait les entendre.

La crise économique a soudain cumulé ses effets avec ceux de la crise écologique à peine commencée et de la crise culturelle un peu plus ancienne. Tout déferle en même temps comme des affluents en crue, le chômage qui frappe les producteurs, la violence, les prises d'otages, les intérêts corporatifs qui se font justice eux-mêmes, les systèmes d'enseignement qui s'effondrent. Bref, les consommateurs ne sont pas seuls en cause, c'est toute la société.

Leurs nouveaux comportements, quand il y en a, ne sont pas isolables du contexte. Ils achètent mieux, regardent les étiquettes, les dates, comparent les performances et les prix, recherchent qualité et durée, s'informent plus volontiers et sont prêts à se défendre s'ils subissent une escroquerie. Du moins est-ce l'attitude de l'aile marchante des consommateurs. Mais elle accompagne d'autres changements plus profonds.

Quand les publicitaires proclament tout à coup que « la vitesse est dépassée » et que FIAT déclare que ses voitures durent dix ans, on peut douter de leur sincérité, ils sont tout prêts à dire et faire le contraire si la conjoncture se renversait. C'est dans l'esprit des gens que quelque chose a vraiment changé qui fera que rien ne sera plus comme avant. Pour eux, la vitesse est vraiment dépassée, et d'autres valeurs se mettent progressivement à sa place.

Ecrivant cela après quelques pen-

seurs de poids et de grand renom, je reste dans la lancée de tout ce livre, mais en bout de piste, il faut bien quitter le sol, « décoller », voir de haut ce qu'on a écrit et entrevoir un autre horizon, aux lueurs rougeoyantes, pour les uns un crépuscule, pour les autres une aurore. Parions pour l'aurore.

Les hommes sont capables maintenant de juger ces sociétés qu'ils ont inventées et construites de toutes pièces, au contraire des animaux qui ne peuvent pas inventer. Si l'énergie physique est limitée, si même elle se dégrade, l'énergie spirituelle est infinie. En réarrangeant les matériaux, les hommes et les structures autrement, en multipliant l'information et la culture par mille, en créant des formes d'art et de relations sociales jamais vues, ni même jamais prévues, nous ajoutons à ce monde du plus absolu, du radicalement neuf.

« La fonction essentielle de l'univers, écrivait Bergson, est une machine à faire des dieux ». Marx n'a pas dit autre chose sous une autre forme à propos de l'histoire. Des dieux, c'est-à-dire des créateurs. Reste à savoir des créateurs de quoi. Car la réalité est grise, sinon angoissante, et il faut une sacrée dose d'optimisme pour déceler les craquements qui annoncent un monde meilleur, pour dessiner à partir de quelques prototypes quels seront demain les nouvelles significations, les nouvelles valeurs et même le nouveau bonheur. Oui, le nouveau bonheur, ne reculons pas devant un mot aussi galvaudé que ceux d'amour et de liberté.

Demain il faudra d'abord que le temps et l'espace soient devenus habitables et que nous ayons brisé nos chaînes économiques et sociales, comme nous sommes en train de briser nos chaînes idéologiques et morales. Demain, la société sera plus fraternelle que paternaliste, plus participante que militaire. Mais une société de frères, si elle est plus excitante, est aussi plus difficile à vivre.

Elle suppose que soit révolue toute domination statutaire des uns sur

les autres et qu'ait cessé l'éternelle reproduction des codes sociaux par quoi cette domination s'exerce. Elle suppose une autre éducation, qui compense la fatalité de la naissance. Elle suppose des moyens de masse gérés par la collectivité hors de tout conformisme. Elle suppose que le marché, que la culture, que le discours n'appartiennent plus à quelques-uns, mais à tous, et que notre morale elle-même soit une morale, non de licence, mais de liberté créatrice.

Cette morale sera moins attachée aux objets, elle larguera les amarres qui nous paralysent, elle clignera avec agilité sur le grand océan de la relativité et de la métamorphose permanentes, sur lequel sont emportées nos sociétés modernes. Avec elle, l'homme, doté de souplesse et de plasticité, attachera plus de prix aux échanges avec ses semblables qu'à la possession des choses et il chargera celles-ci de riches symboles plutôt que d'en faire l'assise de sa puissance et de son statut.

La consommation n'étant plus qu'un prétexte à s'exprimer et à créer, la production devra suivre et l'organisation sociale tout entière lui emboîter le pas.

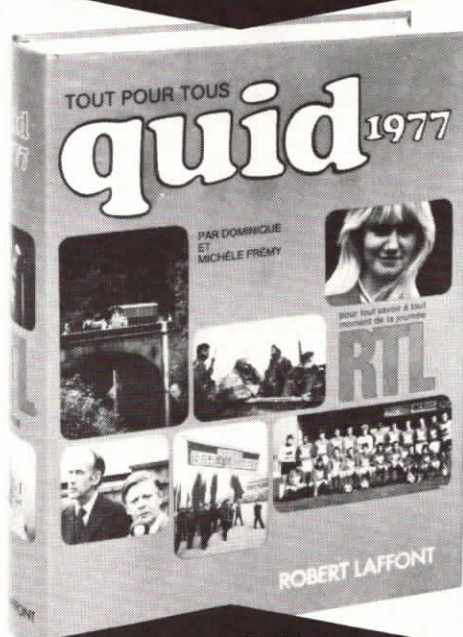
Tel est notre destin et celui surtout de la génération suivante. Une vie plus difficile et aussi plus exaltante. Des relations plus significatives. Des volontés plus éclairées et plus désintéressées. Des amours plus brûlants, plus complexes, plus aventureux. Des amitiés plus absolues. Si nous le voulons, il n'y aura pas d'apocalypse et il fera bon vivre.

Seulement, soyons sans illusion, d'autant plus nombreux et plus dramatiques seront les échecs des faibles, des inadaptés, des pêcheurs de lune, de ceux qui restent en route, au bord de l'histoire. D'eux aussi il faudra, plus qu'aujourd'hui, s'occuper et ne pas les laisser pour compte. Au fronton de ce monde qui vient, il faudra écrire la phrase de Boris Vian : « Ce qui m'intéresse, ce n'est plus le bonheur de tous les hommes, c'est le bonheur de chacun »

Jean Boniface

**histoire, pays, religions, politique,
arts, sciences, économie,
spectacles, sports, salaires,
vie pratique, etc.**

En 1488 pages,
vous saurez tout sur tout



quid

une encyclopédie de l'actualité,
universelle, pratique,
enrichie chaque année

89 F

**En famille, au bureau, en classe,
entre amis, en vacances,
vous avez tous besoin de**

QUID 77

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Paul Delouvrier ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Robert Debré, de l'Académie des sciences ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Georges Friedmann, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Raymond Poignant, conseiller d'Etat ; Jean Rostand, de l'Académie française ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

André Lichnerowicz.

rédaction

rédacteur en chef : Pierre-Bernard Marquet.

rédacteur en chef adjoint : Maurice Guillot.

chefs de rubrique : Pierre Ferran, Catherine Guigon, Jean-Pierre Vélis.

secrétariat de rédaction - maquette : Suzanne Adelis, Michel Bonnemayre.

informations : Elisabeth de Blasi, Michaëla Bobasch, André Caudron, Odile Cimetièrre, René Guy, Paul Juif, Robert Le Roncé, Jean-Loup Manoussi, Michel Pulh, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Sénéca.

documentation : Jacques Charpentreau, Christian Cousin, Claudine Dannequin, Jean-Claude Forquin, William Grossin, Geneviève Lefort, Gildas Machelot, François Mariet, Jerry Pocztar, Louis Porcher - Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzelier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Catherine Mathieu, Georges Rouveyre.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon - François Silvain.

conseil d'administration de l'association éditrice

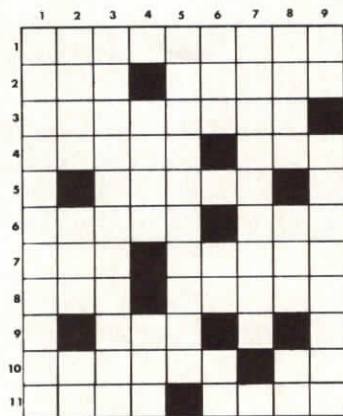
bureau : André Lichnerowicz, président ; Denis Forestier, vice-président ; Georges Belbenoit, secrétaire général ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Robert Bazin, Jean-Louis Bergeret, Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Lucien Géminard, Colette Magnier, Georges Petit, Yvette Servin.

mots croisés

par Pierre Dewever

problème 234



Horizontalement. 1 - Une femme qui ne saurait se plaindre de n'avoir rien à se mettre. 2 - Haïssable belle-mère - Qui ne risque pas d'être sous-estimée. 3 - Bonne ou mauvaise humeur. 4 - Nombriil de l'Orient - La suite des notables. 5 - Etre atteint d'une affection cardiaque. 6 - Quelqu'une - Chinoise exportant de l'eau chez les Rouges. 7 - Foulé aux pieds - Vagabondes célestes mal vues par le pèlerin. 8 - D'autant plus embarrassée qu'elle est empruntée - De petits ruisseaux, elles font les grandes rivières. 9 - Il prit une bonne cuite après la crue. 10 - Elles peuvent être sèches ou grasses - Personnel. 11 - Coureur au pays des sauteurs - Faire le ménage.

Verticalement. 1 - Il vit comme un ours et meurt comme un chien. 2 - Anneau de forgeron - Pas dégoûtée quand elle est vive - Doigt de champagne ou de chambertin. 3 - Elle doit parfaire son bagage avant de s'occuper de celui des autres. 4 - Même dur, il reste mou - Leurre de New York. 5 - Enrichie par d'augustes dispensateurs. 6 - Enigme - Elle a fait piocher plus d'un archéologue - Bagage enregistré. 7 - Plus séant que postérieur. 8 - Petite terre très irriguée - Il prit la direction du Sud pour finalement se rendre au Nord - Note. 9 - Négation - Encaissant beaucoup, il sait rendre la monnaie de la pièce.

solution du problème 233

Horizontalement. 1 - Publicité. 2 - Ravalés. 3 - Abri - lo. 4 - Sacrement. 5 - Suée - Auto. 6 - Ane. 7 - Nœuds - Va. 8 - Nitre - Non. 9 - Il - Epaulé. 10 - Elu - Trie. 11 - Respecter.

Verticalement. 1 - Poissonnier. 2 - Au - Oille. 3 - Bracelet - Us. 4 - Labre - Ure. 5 - Ivre - Adepte. 6 - Caimans - Arc. 7 - Il - Eue - Nuit. 8 - Teint - Volée. 9 - Esotomane.

bridge

par Pierre Tessereau

à la table

En second, on ne monte pas.

Pourquoi, si je pars d'un 2, mettriez-vous le Roi avec Rxx ? Cela semblerait faire œuvre de mécène et cependant voici un cas, qui n'est pas rare, où un tel jeu est la meilleure défense, comme pour prouver que toute règle mérite exception.

♠ 974
♥ AV974
♦ 74
♣ D74

♠ D
♥ R63
♦ DV3
♣ RV9863

♠ V10632
♥ D102
♦ 1062
♣ 102

♠ AR85
♥ 85
♦ AR985
♣ A5

Après des enchères rapides : Est : 3 ♣ — Sud : Contre — Nord : 3 ♥ — Sud : 3 SA, Ouest entame le ♣ 10 pour le 4, le 6 et l'As. Il ne faut en effet ni mettre la Dame sur le 10 ce qui décapiterait la couleur, ni laisser passer le 10, ce qui ne réussirait que dans le cas où Est aurait ouvert avec sept ♣. Pourquoi pas certes, mais Sud va gagner, que Est ait six ou sept ♣, en prenant l'entame.

Ce plan consiste, après avoir pris du ♣ A, à libérer une couleur, en l'espèce les ♥, en donnant une fois la main à Est, les ♥ du mort se trouvant ainsi libérés avant les ♣ de Est dont le jeu ♣ R, puis ♣ x ne servirait qu'à donner une levée de mieux à Sud. Celui-ci compte donc faire 1 ♣, 2 ♦, 4 ♥ et 2 ♠ si les ♥ sont répartis 3-3, un honneur en Ouest et un en Est et surtout avec le 10 en Ouest. Probabilité assez faible, certes (18%), mais il n'y a pas mieux (?) et, quoi qu'il en soit, c'est bien ainsi que nous présentons le problème.

Sud continue donc du ♥ 8 pour le 2, le 4 et le Roi. Aucun retour de Est ne peut battre le contrat car Sud renouvelera l'impatte au ♥ 10 et gagnera.

Oui, mais ! Tout ce qui précède n'est qu'un rêve car Ouest a mis la ♥ D sur le 8. Le mort ne peut pas prendre car si Sud peut bien alors renouveler l'impatte au ♥ 10, il n'aura plus de rentrée au mort pour réaliser les ♥ libérés. Il ne peut pas non plus laisser passer la ♥ D pour deux raisons : tout d'abord, il faudrait encore donner le ♥ R pour libérer des ♥, mais surtout Ouest repartirait ♣.

Ens. privé à distance (29^e année)
 Ens. secondaire (par classes ou par matières). Révision. Rattrapage.
 Carrières sociales et paramédicales.
 Concours admin. (P.T.T., Trésor, etc.).
 Ens. supérieur (lettres, langues).
 Ens. général : français, ortho., dactylog.
 Doc. EN gratuite. Préciser la prépar.

15700 - PLEAUX

Pour vos

ARBRES DE NOEL

JOUETS

aux prix les meilleurs

Catalogue spécial 52 p. (Collectivités) gratuit.

DECORATION du sapin

- Répertoire pour fêtes.
- Articles de cotillon.
- Matériel éducatif.
- Disques scolaires.

Catalogue général 48 p. (gratuit).

le CEP BEAUJOLAIS

B.P. 441

69656 VILLEFRANCHE S/S.CEDEX

NOUS EDITONS

VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS
 EDITIONS REGAIN - MONTE-CARLO

Une présentation complète de l'enseignement préélémentaire en milieu rural et une recherche des raisons de son insuffisance :
Pierre DAUCE et Bernard ROZE

LE RETARD DE LA PRESCOLARISATION DANS LES CAMPAGNES

156 p., 20 F. En vente à l'I.N.R.A.
 Station d'Economie Rurale
 65, rue de Saint-Brieuc
 35042 RENNES CEDEX

Hemarquons bien pour conclure et pour convaincre les lecteurs qui penseraient qu'à la table une telle technique est peu courante, que le jeu de la ♥ D de Ouest ne présente aucun risque si l'on tient compte des enchères. Il est clair en effet que Sud est court à ♥ puisqu'il a préféré la sortie à 3 SA plutôt qu'à 4 ♥ et que, dans le cas improbable où il aurait trois ♥, rien ne pourrait l'empêcher de communiquer au mort à la couleur elle-même pour réaliser les ♥ libérés.

Tout à gagner, rien à perdre, il n'y a pas de meilleure ligne de jeu quand c'est possible et... quand on y pense.

Psychologie

Reprenons la donne précédente et remarquons que Sud a **mésestimé Ouest** en pensant qu'il ne mettrait pas un honneur à ♥ sur le départ du 8. Il ne faut pas jouer la faute ni le mal joué adverse lorsqu'il y a mieux à faire. C'est ainsi que Sud aurait pu, et sans doute dû, jouer sur les ♦ partagés plutôt que sur les ♥ partagés. D'après les enchères en effet et le 3 ♣ de Est sans As, ce dernier doit détenir un maximum des honneurs manquants à Nord et Sud et en particulier ♦ DV. Si le troisième ♦ que Sud espère en sa main est le 10, le **contrat est sur table en tirant trois fois ♦**. Si Est ne détient que DVx, Sud, jouant de la même manière, aura intérêt à ajouter la petite pointe originale suivante consistant à **tirer ses trois As** dans les trois premières levées : ♣ A pour prendre l'entame ; ♠ A pour détourner et troubler l'attention de Est et seulement ♦ A.

Qui ne mettrait pas le ♦ 3 ?

un valet mal placé

La donne qui suit a été réellement jouée à la table. Pour mieux nous mettre dans l'ambiance, voici les seuls jeux de Nord et de Sud et les enchères conduisant au chelem.

Tous vulnérables.

♠ D764	S	O	N	E
♥ R4				
♦ R764	2 ♠	3 ♥	4 ♠	—
♣ D64	4 SA	—	5 ♣	—
	6 ♠	Tous passent		

- ♠ AR10983
- ♥ A3
- ♦ A3
- ♣ R103

— Entame : ♥ D —

Cette donne est intéressante pour trois raisons :

- Le barrage de Ouest est d'un double secours pour Sud dans ses enchères puis dans la reconstitution des mains adverses.

- Le Blackwood de Sud n'est pas fait pour entendre Nord répondre positivement par 5 ♦ (j'ai un As. Donc le ♣ A), mais au contraire négativement par 5 ♣. Il confirme ainsi, en effet, que le ♣ A est en Ouest pour justifier son enchère vulnérable et que les points d'honneur qui lui ont permis le jump à 4 ♠ vont ainsi compléter heureusement le jeu de Sud avec, par exemple, ♦ RD et ♣ D accompagnant la ♠ D, ou ♦ R, ♣ D, ♥ R (ou singleton).

- Le jeu de la carte de Sud va montrer, comme nous allons le voir, une présence et une technique sûres, en toute simplicité d'ailleurs.

Voici les mains complètes que Sud va reconstituer pas à pas.

- | | | |
|------------|-----------|---------|
| ♠ — | ♠ D764 | ♠ V52 |
| ♥ DV109875 | ♥ R4 | ♥ 62 |
| ♦ D85 | ♦ R764 | ♦ V1092 |
| ♣ AV5 | ♣ D64 | ♣ 9872 |
| | ♠ AR10983 | |
| | ♥ A3 | |
| | ♦ A3 | |
| | ♣ R103 | |

Sud prend l'entame de l'As. C'est déjà bien joué de ne pas prendre du mort car il vaut mieux se réserver la rentrée au mort qui pourra être utile pour couper les petits ♦ — Atout, pour s'apercevoir que Ouest est chicane. Sud tire As, Roi et Dame pour les épuiser. Puis ♦ A, R et 4 coupé. Rentrée au mort avec le ♥ R (nous y voilà !). Dernier ♦ coupé et la position finale à quatre cartes est donnée

ci-contre avec, il est vrai, l'incertitude pour Sud sur la place du ♣ V. Il semble que, pour ne perdre qu'un ♣, il faille chercher ce Valet en Est,

mais il est beaucoup plus probable de le trouver en Ouest pour étoffer un peu un 3 ♥ vulnérable peu riche en honneurs. Sud peut-il alors gagner ? Ce n'est pas tellement évident quoique bien simple : **Sud part du ♣ R.**

- Si Ouest ne prend pas, Sud fait deux levées dans la couleur.

- Si Ouest prend, il ne peut ni revenir ♣ sous son Valet à cause du 10 de Sud, ni jouer ♥ en coupe et défausse.

échanges et recherches

location (offres)

- 73-Méribel, studio Clubhôtel tt équipé, 4-6 pers., 1 100 F. Ecr. Bouvier, 22, rue St-Antoine, 26100 Romans. Tél. 02-46-39.
- Alpe Huez, studio 4 pers. nf, 100 m pistes, ttes périodes, px intér. Ecr. Houllier, 38800 Pont-de-la-Claix.
- 66-Angelès Plage, studio cft 4 pers. de nov. à mai. Ecr. Dir. Ec. M. Bastié, 37000 Tours.
- Argentières, Chamonix, studio cft 2 pers., 650 Noël, 500 fév., 700 Pâques, 200 F/sem. Ecr. P.A. n° 126.
- Antibes, gd studio cft, Noël 15 j 750, fév. 7 j 350, Pâq. 15 j 750, juin 750, août 1 450, sep. 15 j 600 F. Ecr. P.A. n° 127.
- 73-La Toussuire 1 800 m, r.-de-ch. chalet, 5 pers., ski, Noël. Ecr. Aumarchand, 37, rue Ed.-Vaillant, 94400 Vitry. Tél. 680-49-28.
- Ds village appts cft, ttes vac. Possibil tés skis. Ecr. Garnier Ph., Prats Hauts, 05350 Château-Ville-Vieille.
- 83-Hyères, F2 meub., 52 m2, loggia, cft, résid. calme, jardin, tennis particuliers. Ecr. Mme Beringer, Ec., 29, rue V.-Hugo, 60100 Creil. Tél. 455-16-01.
- A la mont., au pied des pistes, studio 3-4 pers. Ecr. Rémy D., 10, rue Ed.-Manet, 76120 Gd-Quevilly.
- 05-Merlette, alt. 1 800 m/2 650 m, appt F3, 4-6 pers., calme, pistes à 300 m, sem, ou quinz. Ecr. Roussel, 6, r. J.-Martin, 02000 Laon.
- Epinay-s/Seine, appt 4 pers. tt cft, gar. Tél. 242-06-33.
- 2-Epis, appts tt cft ds chalet nf, 7, 5, 3 pers., sport hiv. et repos. Ecr. Borget, menuisier, 74200 Reyroz. Tél. 21 ou 15.
- 38-Les 2-Alpes, studio 4 pers., pied p'stes, ttes pér. Ecr. Lemaire, 94, r. Vaux-de-Naives, 55000 Bar-le-Duc. Tél. (78) 79-09-74.
- 73-Aillon le jeune, 25 km Chambéry, Annecy, studio 36 m2 tt cft, 5 pers., gd terr. ext. face piste, Noël, fév. A.B.C. Ecr. Caillet, Epagny, 74330 La Balme-de-Sillingy. Tél. 57-37-73.
- 05-Merlette, ski, F2-F4, 5-9 pers. Ecr. Berger, lycée 17023 Perigny. Tél. (46) 34-75-87.
- 64-Gourette (Pyr.), studio 4-6 pers., Noël, fév., Pâques. Ecr. St Paul, CES, 47500 Fumel.

ventes

- Retraité, pav. moderne tt cft, 6 p. + cave + gar., 540 m2, 14 mn Paris-E. 390 000 F. Ecr. P.A. n° 128.
- Près C.U. Lum'ny, Marseille, cabanon + terrain, (92) 45-83-43.
- 30 km Paris S., zone résident., superbe terrain à bâtir, chênes séculaires, 2 300 m2. Ecr. P.A. n° 129.
- Hte-Loire, Moudeyres, authent. chaudière restaurée, chem. cantou, poutres app., 5 p. sur 180 m2, w.-c., tt-à-l'égout, ski desc. et fond. Px 150 000 F. Ecr. Promayrat, Ec. Breux, 27570 Tillières/Avre. Tél. 32-50-76 (h. classe).
- Bocage berrichon, ferme 2 corps de bât., b. état, 3 pièces, grenier, grange, jardin, cour et pré, 7 500 m2, 100 000 F. Ecr. Girardeau, 18160 Lignièrès.
- 75-rue Monge, entre Cardinal et Rollin, quartier fac., appt 2 p., cuis., débarras, cave, calme et clair, chfge rudiment. existant. Px 330 000 F. Visite poss. merc. matin ap. R.-V., tél. (37) 22-46-06.

hôtels - pensions

- 06390 Coaraze, village médiéval, 24 km Nice, alt. 640 m, hôt.-pens. « Auberge du Soleil », tél. (93) 91-34-04, calme, panorama, jardin 2 000 m2.
- Hôtel de la Poste, 74-Lullin, tél. 10, cft, bonne table, 60 à 66 F net, hiv.-été.

CONDITIONS D'INSERTION

- 20 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNÉS : 50 % de réduction pour 5 lignes sur production de la bande d'abonnement à l'Education.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. Attention ! le courrier insuffisamment affranchi ne pourra être transmis.

- Vac. Noël et h'v. en Auvergne à L'HOTEL DES TOURISTES * NN, 15580 St-JACQUES-DES-BLATS, à 5 km stat. du Super-Lioran, serv. cars. Pens. complète 50 à 60 F/j selon cft chambre TSC, vin en sus, dépliant de l'hôtel sur demande.
- En montagne, LA BALME DE RENCUREL, 38680 Vercors, 10 km Villard-de-Lans, prox. télési, calme, repos, site pittor., HOTEL DE LA BOURNE, cft, cuis. soignée, intersaison 42 F, vac. hiv. 48 à 50 F net, sf boisson, arrgt fam. Tél. 14.
- HAUTES VOSGES, rég. GERARDMER, « AU REPOS DES CASCADES » ** NN, 88460 TENDON. Tél. (29) 66-21-13. Pour une cure de repos et de bon air : réservation de studios et chambres, cft de caractère. Pour votre détente : notre restaurant et bar-salon.
- GROUPES ET CLASSES EN SAVOIE ALBIEZ-LE-VIEUX (1 500 m), hébergement dans un chalet confortable. Ecr'v ou téléphoner à la Fédération des Œuvres laïques de l'Ardeche, 8 bis, bd des Mobiles, 07002 PRIVAS. Tél. 4-05.

automobiles - caravanning

- Vds 304, 9 mois, 6 000 km. Ecr. Saumier Claude, 6, rue Champierri, 25550 Bavans.
- Vds 304 sable 9 000 km, libre 1-12. Ecr. Widmer, 16, Linné, 25200 Montbéliard. Tél. (81) 91-36-65.
- Vds courant nov., coupé 104 ZS rouge, 6 500 km, 9 ms, es. glace arr., 19 600 F. Ecr. Bergez, Sté Peugeot, Vesoul.
- Vds 104 GL bleu nuit 76, 9 000 km, libre 15-11. Ecr. Perrin, 13, rue Pergaud, 25700 Valentigney.
- Empl. C'troën vd GS club 7 CV, 6 ms, 5 000 km. Tél. 208-23-21 ap. 18 h.
- Vds 504 GL 9 ms. Ecr. Galmiche, Vellecot (90100).
- Vds 304, 9 mois. Ecr. Tuscher, Ec. Pasteur, 25200 Bethoncourt.
- Vds 504 GL, sable, TO, 7 000 km, libre 15-11. Ecr. Radreau Serge, rue du Bois-Joli, 25550 Bavans.

relations

Cette rubrique est reportée à la semaine prochaine.

correspondance scolaire

- 2 cl. rur. : 3 SE, 4 CP, 6 CE1 et 6 CE2, 8 CM1, 7 CM2 ch. corresp. rég. limit. Ecr. Ec. Ayet, 47400 Tonneins.
- 19 CM2 mx ch. corresp. préf. mer ou mont. Ecr. Ec. A. Garchizy, 58600 Fourchambault.
- 20 CE1-CE2 ch. corresp. mer ou mont. Ecr. Ec. mx 37380 Reugny.
- 16 CM1-CM2 mx ch. corresp. préf. ville ou mont., poss. voyage. Ecr. Ec. Moulon 33420 Branne.
- 28 CM2-CM1-CE2 mx ch. corresp. 67, 68. Ecr. Ec. Savigny, 50210 Cerisy-la-Salle.
- Cl. rur. de 14 él. ch. corresp. Ecr. Ec. Loeuilley, 70100 Gray.
- 15 cl. CE à CM milieu min'er et indus. ch. corresp. divers. Ecr. Ec. Auby Centre (59950).
- Cl. un. 3 SE, 4 CP, 5 CE, 6 CM ch. corresp. Ecr. Ec. mx Sommeval, 10320 Bouilly.
- 14 CE2-CM mx ch. corresp. Ecr. Lagadec, La Chapelle Neuve, 22160 Callac.
- 22 CE2 mx rur. ch. corresp. ttes rég. Ecr. Ec. Rozières, 60440 Nanteuil-le-Haudoin.
- CM1 15 g. + 12 f. ch. corresp. Ecr. R. André, éc. St-Nicolas, 21200 Beaune.
- 22 CM1, 26 CM2 ch. corresp. Ecr. Ec. mx 46, rue des Carmes, 29250 St-Pol-de-Léon.
- Cl. un. 7 SE, 1 CP, 8 CE, 6 CM ch. corresp. Ecr. Ec. Petit-Fayt, 59244 Cartignies.
- 28 CM1 mx ch. corresp. Est ou côte Atl.
- Mise en relation de classes toutes régions. INTERCLASSES, 55, r. Nationale, 37000 Tours.

- Ecr. Ec. mx Château-Gombert, 38, bd Durbec, 13013 Marseille.
- 26 CE1 ch. corresp. Ecr. Ec. 89170 St-Fargeau.
- 26 CM1, 15 perf. ch. corresp. Ecr. Ec. de Lancyse II, 30200 Bagnols/Cèze.
- Cl. un. 10 SE-CP, 11 CE, 2 CM1 ch. corresp. Ecr. Ec. mx Apremont, 01100 Oyonnax.
- 26 CM2 mx ch. corresp. rég. Est ou côte Atl. Ecr. Ec. mx Château-Gombert, 38, bd Durbec, 13013 Marseille.

divers

- Retraité cède bas px timbres tous pays. Ecr. Félix Martin, 73700 Bourg-St-Maurice.
- Vds chiots br. St-Germain, 3 mois, tatoués, vaccinés, L.O.F. Tél. (39) 81-31-64.
- Vds four à céramique petit modèle. Tél. 553-37-66.
- Rech. associé(e)s pr expérim., faire connaître, diffuser mat. d'engt des mécanismes en calcul (tables X, +, -) par manipulation et coloriage. Px 2 F/él. L'auteur : Chaumontet, institr, 15, r. des Myosotis, 74000 Cran.
- Oxford Intensive School of English, école d'anglais de hte réputation en Angleterre rech. prof. pr agir en qualité de corresp. (toutes rég. de France). L'école possède également un serv'ce groupe pr les prof. qui désirent constituer et accompagner un groupe d'élèves. Pr ts rengts O.I.S.E., 16, rue Boulainvilliers, Paris 16°. Tél. 525-84-82.
- 20 PAYS POUR VOS VACANCES INTERVAC, 55, rue Nationale, 37000 Tours.

RELATIONS AMICALES

corresp., renc., sorties, ttes régions, ts âges, mil'eux div. c/3 timbres. RENAISSANCE-éduc, B.P. 366, 13214 Marseille Cedex 1.

VOTRE FOURNISSEUR SPECIALISTE EN INSTRUMENTS D'ENSEIGNEMENT MUSICAL :

Ets GUEDON

7, rue Claude-Blondeau - 72000 LE MANS

Tél. : (43) 28-31-67

orientés selon l'expérience de nos amis enseignants nous vous proposons un choix étendu :

- d'instruments et matériels d'initiation musicale
- de partitions, solfèges et disques pour enfants (tous âges)
- d'appareils Hi-Fi pour la classe... à prix écoles.

Egalement à votre disposition : un service culturel Philatélie et Numismatique dirigé par un expert agréé, ex-dirigeant C.V.

Faites-nous confiance en demandant nos références et notre catalogue 77 :

VERITABLE SELECTION SPECIALE ENSEIGNANTS !

Etablissement classé *** au Guide des Consommateurs Sedip

Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation**

FRANCE 60 F

ÉTRANGER 80 F



RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte
Chèque postal Mandat lettre

Date Signature

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire

NOM _____

ADRESSE _____

DEPART. _____

RESIDENCE _____

PAYS (si Etranger) _____

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion et en recommandé.

ZIPCODE

76 80

Envoi de la facture à

NOM _____

ADRESSE _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

➔ **abonnement de soutien : 100 F**

Ce bon — à envoyer 215, bd Macdonald, 75019 Paris — ne doit pas être utilisé pour un réabonnement

CONSERVEZ CETTE INFORMATION

(nous faisons peu de publicité)



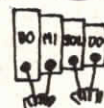
l'éducation musicale complète
pour votre classe **350^F** TTC
pour seulement



chaque lame peut s'utiliser comme un instrument rythmique.



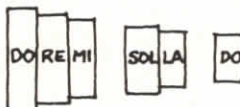
En distribuant une lame par élève, on peut faire jouer des mélodies: c'est aussi facile que de diriger un orchestre rythmique.



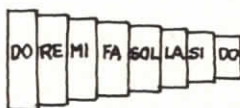
Pour accompagner, on peut donner, par élève, 3 ou 4 lames formant accord.

ON PEUT AUSSI FORMER UN INSTRUMENT COMPLET:

Gamme pentatonique

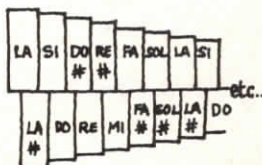


ou Gamme majeure



Gamme chromatique:

en clavier de piano



en structure auto-transpositrice. on obtient une transposition de la mélodie par simple transposition du geste.

JEU DE LAMES SONORES

QUINCAMPOIX

OFFRE SPÉCIALE

350^F TTC

- 25 notes
- largeur 30 mm
- 2 octaves de LA à LA
- résonateurs bois
- + 25 baguettes à boule caoutchouc

GONGS complet avec stand et batte



- 18 cm : 120 F
- 25 cm : 160 F
- 30 cm : 200 F
- 35 cm : 270 F

700^F TTC
le jeu des 4 tailles



GRAND CARILLON CHROMATIQUE QUINCAMPOIX

60 cm, 32 notes
largeur 25 mm et épaisseur 3,5 mm. **240^F** TTC

REMISE EN CAS DE RÈGLEMENT JOINT A LA COMMANDE

15%

(achat personnel ou par l'intermédiaire de votre coopérative scolaire).

RÈGLEMENT A L'ORDRE DE S.M.E.
par chèque bancaire ou CCP (7622-45 PARIS)
FRANCO DE PORT en France métropolitaine.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE DÉTAILLÉ:

Bongos, congas, triangles, claves, toneblocks, crotales, grelots, cymbales...
Grands métalphones et xylophones LEFIMA.

* SPÉCIALISTE FOLK :

Guitares, banjos, mandolines, contrebasses, dulcimers.
Service technique expérimenté.

* INSTRUMENTS DE MUSIQUE ANCIENNE :

Luths, violes, clavecins, cromornes,...

QUINCAMPOIX

38, rue Quincampoix 75004 - PARIS

Tél.: 277.72.06

OFFRE LIMITÉE! N'attendez pas qu'il soit trop tard